

GUERRE

## Les Ukrainiens à l'épreuve du trumpisme P. 13

VENDREDI 7, SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 MARS 2025 | N° 24147 | 2,90 € | www.humanite.fr



## L'Humanité / des débats /

Histoire Yougoslavie,  
le rendez-vous manqué

Le 9 mars 1991, les chars de l'armée fédérale pénètrent dans les rues de Belgrade, à l'issue d'une manifestation de l'opposition serbe. P. 27

## Entretien «La société attend des femmes la soumission»

Dans *Vivre avec les hommes*, son nouveau livre, la philosophe féministe **Manon Garcia** raconte comment elle a vécu le procès Pelicot, qu'elle a suivi à Avignon. P. 24

## Agora Comment parvenir à l'égalité femmes-hommes au travail?

Fanny Gallot, historienne. Myriam Lebkiri, secrétaire confédérale de la CGT. Sophie Pochic, directrice de recherche au CNRS. P. 20



ÉDITORIAL  
PAR MAUD VERGNOL

## Némésis, l'ennemie des femmes

**Elles ont choisi le nom de la déesse grecque de la vengeance** et se sont fait connaître par des coups d'éclat médiatiques. Le collectif Némésis, dont les membres sont des promotrices zélées de l'ultra-droite raciste, a pris l'habitude de saboter les manifestations progressistes avec des slogans xénophobes. Créée en 2019, cette organisation, loin d'être un mouvement de masse, exerce pourtant une capacité de nuisance réelle. Ses actions s'inscrivent dans une stratégie mondiale de ce que la chercheuse Sara R. Farris nomme le « fémonationalisme », pour décrire l'instrumentalisation des aspirations féministes par l'extrême droite à des fins xénophobes. Dans la déclinaison hexagonale, les femmes seraient ainsi victimes de « francocides », nouveau concept nauséabond des promoteurs de la « guerre des civilisations ». **Cette offensive révèle la puissance de la vague féministe**, à laquelle l'extrême droite n'essaye plus de résister, mais qu'elle tente d'instrumentaliser, en « racialisant le sexism ». La sécurité des femmes – occidentales – serait menacée par les

Qu'importe la réalité,  
pourvu qu'ils aient  
l'ivresse de la haine.

musulmans et autres « barbares ». Ce discours, d'une bêtise abyssale, ne résiste pas aux faits : 90 % des femmes victimes de violence connaissent leurs agresseurs, lesquels existent dans toutes les sphères de la société, dans tous les milieux. Mais qu'importe la réalité, pourvu qu'ils aient l'ivresse de la haine. L'extrême droite est, et sera toujours, l'ennemie des femmes. Partout où elle est au pouvoir, nos droits reculent. IVG, éducation sexuelle, égalité salariale, lutte contre les VSS... En France, les élus RN s'opposent systématiquement à tout ce qui peut contribuer à l'émancipation des femmes.

**Ce 8 mars, Némésis, dont Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur, a « salué le combat », a annoncé sa volonté de « défiler » au sein de la manifestation féministe parisienne.** Une provocation indécente et dangereuse. En 2024, lors de la marche du collectif NousToutes, les militantes suprémacistes avaient pu manifester encadrées par leurs nervis et la police française. Le pouvoir macroniste a fait un choix. ■

# « Sa jouissance, c'était de me pénétrer quand je dormais »

**8 MARS** Près d'un viol sur deux, en France, est perpétré par un conjoint ou un ex-conjoint. Si le procès Pelicot a sensibilisé à la soumission chimique, le viol conjugal, souvent minimisé et impensé par la population, n'est pas suffisamment reconnu par la justice ou la société.

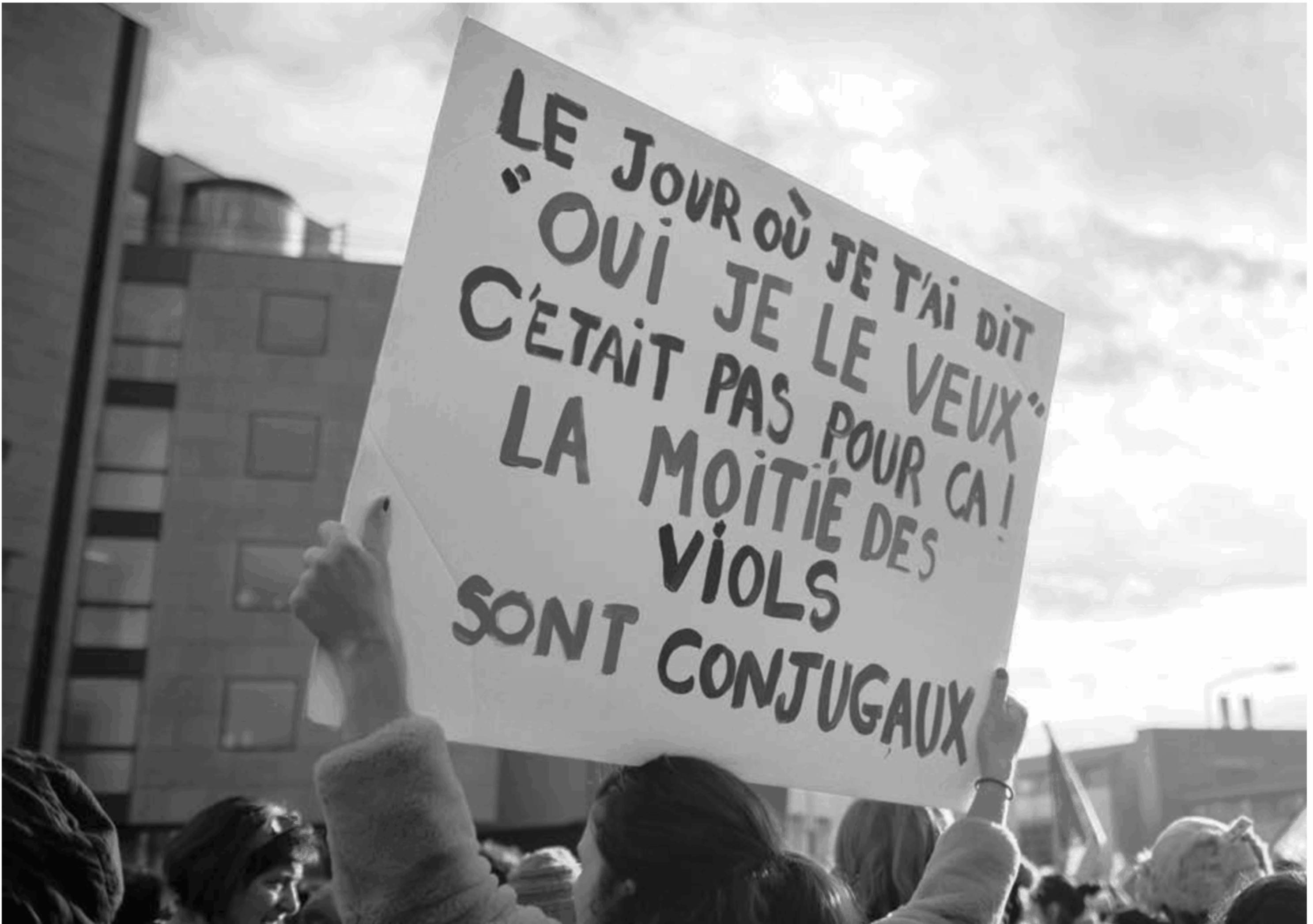
**C**e soir d'avril 2019, les yeux braqués sur les écrans, le monde entier regarde, sidéré, les flammes envahir Notre-Dame de Paris. La sidération, pour Alma Ménager-Flores, prend une tout autre tournure. Elle a 18 ans. Son petit ami lui annonce qu'il ne l'aime plus. Dans la foulée, ils se battent. Elle se débat avant de baisser les armes. Il la viole. Alma voit le visage de celui qu'elle aime tant au-dessus d'elle sans comprendre ce qui lui arrive. Quelques mois plus tard, la jeune femme est hospitalisée pour dépression dans une clinique psychiatrique. Crises d'angoisse, tristesse, colère... Le stress d'une année éprouvante à Sciences-Po Bordeaux avait peut-être fini par prendre le dessus. Mais les véritables raisons du mal, elle les saisit des mois plus tard, lors d'une discussion sur le viol avec une amie. « C'était une zone grise. Je savais que je ne voulais pas de ce rapport. Mais lui, l'avait-il perçu ? » s'interroge-t-elle. Elle enrage. Appelle son ex. « Oui, je t'ai violée », reconnaît-il en l'encourageant à porter plainte.

En France, sur 94 000 viols par an, 44 000 sont des viols conjugaux, d'après un rapport de 2023 du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Soit 47 %. Des chiffres officiels vraisemblablement très au-dessous de la réalité, car on touche à un tabou ultime. Malgré la déferlante #MeToo en 2017 et, plus récemment, le procès Pelicot – qui mettait en lumière la soumission chimique –, le mythe du devoir conjugal persiste bel et bien. « La confusion entre viol et sexualité demeure et, dans le couple, la notion de non-consentement se trouve très peu présente. Les gens admettent un viol avec un inconnu, mais lorsqu'il s'agit de proches, ça devient beaucoup plus compliqué »,

note la psychiatre Muriel Salmona, présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie.

Pour rappel, la loi française définit le viol comme « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte buccogénital commis (...) par violence, contrainte, menace ou surprise ». Anne Bouillon, avocate au barreau de Nantes qui s'investit depuis plus de vingt ans dans les violences faites aux femmes, décrypte : « Le dénominateur dans le viol conjugal, c'est qu'il s'inscrit dans une logique de relations débiteur-créancier. Venir mettre des mots sur ce qui est subi est encore plus difficile que pour un viol perpétré par un inconnu. C'est tellement complexe que la jurisprudence a mis un temps infini à reconnaître que le viol était juridiquement acceptable. »

Il a fallu attendre 1990 pour voir le tout premier viol conjugal reconnu par un juge de la Cour de cassation en France. Et patienter jusqu'en avril 2006 pour que le législateur stipule, dans une loi, que la présomption de consentement pour les personnes mariées ne valait pas jusqu'à preuve du contraire. Dans les faits, pourtant, la majorité des viols conjugaux ne sont pas pris sérieusement en compte, déqualifiés en tant que délit (et non crime) ou classés sans suite. D'après le ministère de la Justice, cela a été le cas de 72 % des affaires traitées entre 2012 et 2021. Alma avait bien déposé une plainte quelque temps après sa prise de conscience, enclenchant toute une (très) longue procédure, douloureuse, pour au final aboutir à un non-lieu. Son ex-compagnon avait avoué le viol, publiquement même, dans une lettre publiée dans *Libération*. « Son avocat lui a demandé s'il avait l'intention de me violer. Il a répondu que non. Et tout a été remis en question », relate la jeune femme aujourd'hui âgée de 24 ans, qui dénonce un



Manifestation féministe à Avignon, en décembre 2024, lors de la tenue du procès de Dominique Pelicot. NOÉMIE COISSAC / HANS LUCAS

non-sens juridique. « Dans le Code pénal, le viol représente une circonstance aggravante. Mais dans le Code civil, telle que la jurisprudence est appliquée aujourd'hui, des femmes se retrouvent encore considérées comme fautives pour ne pas avoir participé à une communauté de vie, interprétée comme une communauté de lit. »

#### DIFFICILE MISE EN MOTS

Ce fameux devoir conjugal, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a fini par lui tordre enfin le cou. Le 23 janvier, la CEDH rendait un arrêt historique et condamnait la France en donnant raison à une requérante, une femme de 69 ans dont le mari avait obtenu le divorce aux torts exclusifs de celle-ci, au motif qu'elle avait cessé d'avoir des relations sexuelles avec lui depuis plusieurs années. La Cour l'a rappelé au passage : « Tout acte sexuel non consenti est constitutif d'une forme de violence sexuelle. »

Après sa rupture, Capucine Coudrier met un an pour admettre, comprendre, qu'elle a été victime de violences conjugales et trois pour porter plainte. Plainte qui sera classée sans suite – une de plus – deux ans plus tard. « Je ne

voulais surtout pas passer pour celle qui souhaitait se venger », précise la jeune femme de 24 ans, autrice du compte Instagram Ovaires the rainbow. C'était son premier amour. Ils avaient 15 ans et elle ne jurait que par lui. Amis, famille... il la coupe progressivement de toute vie sociale. Un décolleté ? C'est une pute. Un vêtement fermé ? Une coincée.

Viennent les violences physiques. Puis sexuelles : « Ne pas coucher avec lui était perçu comme un affront. J'étais sa copine, je devais avoir envie. Sinon, c'est moi qui avais un problème. » Si elle ne veut pas, il l'éjecte du lit, la laisse au sol avec la lumière du téléphone dans les yeux, jusqu'à ce qu'elle cède. Qu'importe si elle pleure ou se rebelle. Et puis il s'excuse. La couvre de belles promesses. « C'est très dur de sortir de ce cycle infernal. Je voyais bien que ce qui se passait n'était pas normal », souligne-t-elle. Tant bien que mal, elle s'accroche aux bons moments. Se persuade qu'après tout, c'est elle qui devait exagérer : « On se construit avec des imaginaires où le gars n'est pas toujours sympa. Petite fille, dans la cour de récré, quand un garçon nous embête, on nous

#### Le mythe du devoir conjugal persiste bel et bien, malgré #MeToo et le procès Pelicot.

explique que c'est parce qu'il nous aime bien. Dans les livres, les séries, les films, les relations toxiques sont présentées comme passionnelles. Alors quand on se retrouve dans quelque chose de malsain, on pense que c'est peut-être ça, l'amour, le vrai. »

Il aurait été tellement rassurant de se dire que #MeToo allait bouleverser nos façons de concevoir l'amour. S'il est vrai qu'aujourd'hui 33 % des Françaises souhaitent être en couple avec un homme déconstruit (enquête Ipsos 2024 pour *Marie-Claire*), une autre enquête Ipsos diligentée par l'association Mémoire traumatique et victimologie en 2022 révèle que les stéréotypes en matière de viols et violences sexuelles sont beaucoup plus présents parmi les moins de 25 ans. « 50 % affirment avoir fait leur éducation sexuelle avec la pornographie, où l'on peut penser qu'une femme aime être forcée, avoir mal », note Muriel Salmona. La psychiatre le constate lors de ses consultations : « De jeunes patientes s'obligent à faire des fellations alors que cela les dégoûte. D'autres se font éjaculer à la face, ou traiter de salopes. ■■■

■■■ Ces injonctions, c'est une vraie catastrophe. » Et toutes témoignent de l'emprise.

Si elle n'arrive pas encore à poser le mot viol sur son histoire, celui d'emprise revient constamment. Salomé (le prénom a été changé), 54 ans, avait alors une vie bien rangée. Un mari architecte, une petite fille, un travail dans le médico-social. Jusqu'au jour où le nouveau PDG fait le tour des établissements pour faire la connaissance de ses subordonnés : « Je rentrais de vacances. J'avais un coup de soleil sur les épaules. Il a posé la main dessus, appuyant jusqu'à me faire mal. C'était totalement inapproprié. Je sais maintenant que l'emprise a commencé dès cet instant. » Professionnellement, son PDG lui donne de plus en plus de responsabilités. Lui permet d'accéder à une formation de directrice. « Mais il me faisait travailler davantage que les autres, avec le salaire le plus bas. Il prenait plaisir à m'humilier en public, pour me flatter cinq minutes plus tard. »

#### « J'ÉTAIS PRISE AU PIÈGE »

Salomé sent une tension sexuelle très forte, avec des allusions pressantes. « Mais comme c'est un très bel orateur, il retombait toujours sur ses pieds. » Un soir, ils se retrouvent dans un café pour le débriefing d'un colloque. Là, il lui prend la main. Salomé se laisse entraîner. Elle quitte son mari. Lui reste avec son épouse. « Plusieurs fois, j'ai tenté d'arrêter. Il me le faisait payer puissance dix au boulot. J'étais prise au piège. » Chaque matin, il passe chez elle, se glisse dans le lit en hâte. Qu'elle dorme ou pas, il la pénètre. Et repart : « Bien sûr, cette relation ne me convenait pas. Mais je me disais qu'il n'avait pas beaucoup de temps à me consacrer... » Quand il débarque un soir en lui expliquant qu'il veut vivre avec elle, Salomé se dit que tout va enfin changer. Mais non. « Sa grande jouissance, c'était de

me pénétrer quand je dormais. Dominer l'autre, y compris dans l'acte sexuel. Quand je lui signifiais que j'avais l'impression d'être un objet, que je me sentais salie, il me rétorquait que j'étais frigide. Je finissais par le croire... » Pire. Il lui lance : « Arrête de faire ta petite fille », alors qu'il avait connaissance des viols dont elle avait été victime enfant. « Moi, ça me tétanisait. J'étais retombée dans les griffes de mon bourreau », souffle-t-elle.

#### « Il faut arrêter de penser que dans le couple tout est permis dès qu'il s'agit de sexualité. »

MURIEL SALMONA,  
PSYCHIATRE

Aujourd'hui, l'étudiante en master de psychologie sociale et hypnothérapeute aimeraient proposer des formations au sujet des viols conjugaux qui n'abordent pas uniquement l'aspect juridique. Capucine Coudrier, elle, a monté une agence de communication avec son nouveau compagnon. Elle a trouvé un précieux soutien dans les milieux féministes, ce qui l'a encouragé à créer des contenus LGBTQ+, à publier un livre à destination des ados et à témoigner dans les établissements scolaires. Elle aurait aimé, plus jeune, avoir été informée de la sorte. « Je ne m'identifiais pas aux campagnes de sensibilisation qui nous renvoient l'image d'une femme mariée, avec des enfants, battue à mort », se souvient-elle.

C'est grâce au travail que Salomé a trouvé la force de se libérer de l'emprise d'un homme qui lui rabâchait à longueur de temps que sans lui, elle n'était rien : « Quand il a cessé d'être mon patron et que j'ai pris conscience que je pouvais très bien assumer ma responsabilité de directrice, ça m'a aidée à le quitter. »

Muriel Salmona continue d'apporter son expertise pour une représentation de la sexualité plus saine, exempte de violence. « Il faut arrêter de penser que l'intérieur du couple est une zone de non-droit, que tout est permis dès qu'il s'agit de sexualité. Arrêter de parler de "besoins" sexuels chez les hommes », insiste la psychiatre. Chaque jour, Anne Bouillon reçoit dans son cabinet des femmes victimes de viols conjugaux. Elle observe que « lorsque les dossiers sont correctement investigués, des preuves émergent, on l'a vu dans le procès Pelicot ». D'où l'épineuse et cruciale question des moyens qui y sont alloués. « Le viol conjugal a longtemps été minimisé, en se contentant du sacro-sainte parole contre parole pour considérer qu'il n'y a pas de preuves, et classer sans suite », déplore l'avocate. Ce qui laisse les agresseurs libres de penser qu'ils sont légitimes à ne pas s'empêcher. « Les femmes, elles, sont pourtant tout à fait capables de contrôler leurs désirs sexuels », sourit-elle avant de citer Albert Camus : « Un homme, ça s'empêche. » ■

NADÈGE DUBESSAY

*Affaires de femmes. Une vie à plaider pour elles, d'Anne Bouillon, éd. l'Iconoclaste.*

*Qui suis-je ? Corps, sexe, relations, identité. Toutes les réponses à tes questions, de Capucine Coudrier, éd. Leduc.*

3919

#### VIOLENCES FEMMES INFO

dédié à l'écoute et à l'orientation des femmes victimes de violences.

Appel gratuit et anonyme, service accessible 24 h/24 et 7 jours sur 7.

Une manifestation féministe contre l'extrême droite à laquelle compte participer... l'extrême droite. Le collectif Némésis, organisation identitaire et xénophobe, a annoncé sa présence, avec son propre cortège, à la marche du 8 mars, placée sous le signe de la lutte contre le fascisme. Le tout avec des revendications qui en disent long sur sa vision de la lutte pour les droits des femmes : « La fin de l'immigration de masse, facteur clé de l'insécurité, l'application stricte des OQTF »... L'eurodéputée Reconquête Sarah Knafo a annoncé se joindre à elles.

Le groupuscule entend même « prendre la main sur le 8 mars » et provoquer les féministes, pour mieux faire parler d'elles

## 8 mars : un cortège perturbé ?

La marche prévue par les groupes féministes est déstabilisée par la présence de deux collectifs, dont un d'extrême droite. Explications.

et taper sur un supposé « sectarisme » des collectifs. « Elles viennent pour bordeler et "silencier" les revendications du 8 mars, c'est extrêmement grave. Nous en appelons à la responsabilité de la préfecture », commente Myriam Lebkiri, secrétaire confédérale de la CGT. Des tensions en marge des cortèges sont ainsi redoutées. « Leur objectif est de diviser, et surtout d'amener à penser qu'il y aurait une autre

forme de féminisme possible, abonde Yéléna Mandengué, membre de NousToutes Paris. Mais le féminisme est nécessairement anti-patriarcal, antiraciste et anti-impérialiste. Les Némésis ne sont pas féministes mais "fémonationalistes". »

Dans une tout autre mesure, la présence annoncée de Nous Vivrons, organisation de lutte contre l'antisémitisme pro-israélienne, créée suite aux attentats du 7 octobre 2023, fait aussi débat. Cette entité s'est fait connaître en interpellant des élus de gauche, accusés d'antisémitisme pour leur position sur la guerre à Gaza. Dans sa charte, le collectif expose comme première revendication « la reconnaissance de l'antisionisme comme manifestation de l'antisémitisme ». Le groupe est aussi accusé d'avoir agressé, l'an passé, des militantes palestiniennes, ce dont il se défend.

En novembre, Nous Vivrons a été écarté de la marche organisée par NousToutes. « C'est un collectif qui soutient Netanyahu. Notre féminisme ne s'identifie pas dans ce mouvement-là », précise Yéléna Mandengué. Accusé de soutenir la politique

colonialiste et génocidaire israélienne, Nous Vivrons réfute et précise défendre une solution à deux États. « J'ai un avis clair, qui n'est pas très favorable à la politique de Netanyahu, mais il n'a pas d'importance. Nous avons seulement condamné les massacres du Hamas et demandé la libération des otages », se défend la porte-parole Sarah Aizenman. Le collectif justifie sa présence le 8 mars par sa lutte contre l'antisémitisme subi par les femmes juives, et la dénonciation des viols commis le 7 octobre 2023, estimant qu'ils ont été passés sous silence, en particulier par les groupes féministes. Le « sionisme » de Nous Vivrons lui est aussi reproché, alors que cela ne signifie pas forcément soutien au gouvernement israélien actuel.

Le soutien massif de la Macronie – encore cette semaine via la ministre Aurore Bergé – à Nous Vivrons, dont le slogan est « Ni facho ni facho, ni extrême droite ni extrême gauche », fait aussi grimper des dents : « Nous ne pouvons pas manifester avec une organisation soutenue par la Macronie, alors que nous voulons la fin de ce gouvernement qui appauvrit les femmes », ajoute Louise, du collectif Révolution féministe. La présence de ces deux organisations – en aucun cas liées – monopolise en partie l'attention médiatique. Avec un risque à écarter ce samedi : invisibiliser les revendications centrales pour les droits des femmes et l'égalité. ■

EMMA MEULENYSER

#### DES MANIFESTATIONS PARTOUT EN FRANCE

Une cinquantaine d'organisations, dont des associations féministes et des syndicats (CGT, CFDT, CFE-CGC, FSU, Solidaires, Unsa), appellent à participer aux manifestations prévues dans plus d'une centaine de villes en France ce samedi 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes.

À Paris, le cortège partira à 14 heures de la place de la République. Une carte interactive a été réalisée par la coalition Grève féministe pour retrouver les heures et lieux de rendez-vous dans chaque ville. D'autres événements ont été également programmés en amont du 8 mars. Certains ont, cependant,

été interdits par la préfecture comme la marche « nocturne féministe radicale », prévue vendredi 7 mars, dans la capitale. L'Assemblée générale féministe Paris-banlieue, à l'origine du rassemblement, a cependant affirmé qu'elle maintiendrait la manifestation.

« Je n'ai toujours pas entendu d'hommes demander des conseils sur la manière d'allier le travail et la vie de famille. »

Gloria Steinem

**LA FEMME DU JOUR**



**Caroline Darian**

Caroline Darian a déposé plainte pour « viol et tentative de viol, agressions sexuelles et administration de substance de nature à altérer le discernement pour commettre des viols » contre Dominique Pelicot, ce mercredi 5 mars, au tribunal judiciaire de Versailles (Yvelines). Lors du procès de son père et de 50 autres coaccusés, condamnés pour agressions et viols sur sa mère Gisèle Pelicot le 19 décembre dernier, Caroline Darian n'a eu de cesse d'interroger son « géniteur » sur deux photos d'elle, prises à son insu, en sous-vêtements, dans une posture semblable à celle de sa mère sédatée. Dominique Pelicot a nié toutinceste jusqu'au dernier jour des débats. « Tu mens », lui avait lancé sa fille, qui a fondé l'association MendorsPas pour dénoncer et prévenir ce phénomène sous-estimé qu'est la soumission chimique. ■

KAREN JANSELME

**C'EST UN MONDE**

**La banquise au plus bas**

La fonte des glaces s'accélère dans l'indifférence générale. « Un plus bas record a été atteint concernant la surface de banquise cumulée » autour de l'Arctique et l'Antarctique au mois de février, a alerté, jeudi 6 mars, le réseau européen Copernicus. Un triste record consécutif à d'autres tout aussi navrants, puisque la planète entame une troisième année d'affilée avec des températures historiquement élevées, après que 2024 est devenue l'année la plus chaude jamais mesurée. Rien que pour 2025, le mois de février a, une fois de plus, dépassé le seuil 1,5 °C de réchauffement par rapport au niveau pré-industriel, selon Copernicus. Pour couronner le tout, les représentants des gouvernements membres du Giec, réunis début mars à Hangzhou, en Chine, ne sont pas parvenus à faire adopter le calendrier des prochains rapports.

**L'œil de Soph'**

POUR L'UE, LE MONDE LIBRE A BESOIN D'UN NOUVEAU LEADER...



**LA BONNE NOUVELLE L'État condamné pour « atteinte à la dignité humaine »**

À Calais, les autorités n'ont plus le droit d'empêcher les associations de distribuer des repas aux exilés. Les arrêtés pris par le préfet du Pas-de-Calais en 2020 visant à interdire ces distributions par les associations solidaires sont « illégaux », a confirmé la cour d'appel de Douai, le 3 mars, au motif qu'ils « portent atteinte à la dignité humaine, protégée par (...) la Constitution ». La justice avait été saisie par l'État pour contester la décision du tribunal administratif de Lille, en octobre 2022, d'annuler ces mêmes arrêtés. En réponse,

les juges viennent de condamner le préfet à verser 4 000 euros à la dizaine d'associations requérantes. L'État avait tenté de faire valoir des prétextes « troubles à l'ordre public » et « risques sanitaires » liés à ces gestes d'hospitalité. La cour estime que les mesures d'interdiction sont « disproportionnées » et rappelle aux autorités que, d'un point de vue sanitaire, « d'autres mesures, comme la mise à disposition de bennes à ordures, pouvaient y remédier ». Cette décision pourrait faire jurisprudence. ■

ÉMILIEN URBACH

**L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR**

**Gaza** Le président des États-Unis a lancé, sur son réseau Truth Social, un « dernier avertissement » au Hamas. Si l'organisation palestinienne ne libère pas les derniers otages retenus à Gaza, Donald Trump promet la « mort » au peuple palestinien.

**Égalité** L'ONU Femmes, dans un rapport publié jeudi 6 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, pointe une « régression sur l'égalité de genre » dans « près d'un pays sur quatre ».

**Mobilisation** Aux États-Unis, une vaste offensive contre les sciences et les scientifiques a été déclenchée par l'administration Trump dès son installation. Elle suscite indignation et réactions dans le monde. Ce 7 mars, des rassemblements sont prévus dans plusieurs pays ainsi que dans les villes universitaires de France.



**LE BILLET DE MAURICE ULRICH**

**Débordements**

Peut-être le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, voit-il le 8 mars un peu comme la fête des Mères. On leur achète un bouquet de fleurs, une boîte de chocolats et basta. Raison pour laquelle, peut-être, il aurait décidé d'interdire la « marche nocturne féministe radicale » prévue le 7 mars de la gare de l'Est à la place de l'Hôtel-de-Ville, en raison de risques de troubles à l'ordre public. Comment, une manifestation, la veille de la « Journée internationale de lutte pour les droits des femmes » ? Avec des pétroleuses prêtes à mettre le feu comme pendant la Commune de Paris ? Trêve de plaisanterie, Laurent Nuñez sait ce qu'il fait. Le risque de trouble serait, selon la préfecture, lié à la présence dans la manifestation de collectifs pro-palestiniens dont les messages pourraient « heurter la communauté juive et provoquer des débordements »... En d'autres termes, la préfecture renonce à assurer l'ordre public avant même qu'il ne soit menacé. On estime que 70 % des 50 000 morts à Gaza sont des enfants et des femmes. Ça déborde, non ? ■

**BONNET D'ÂNE**

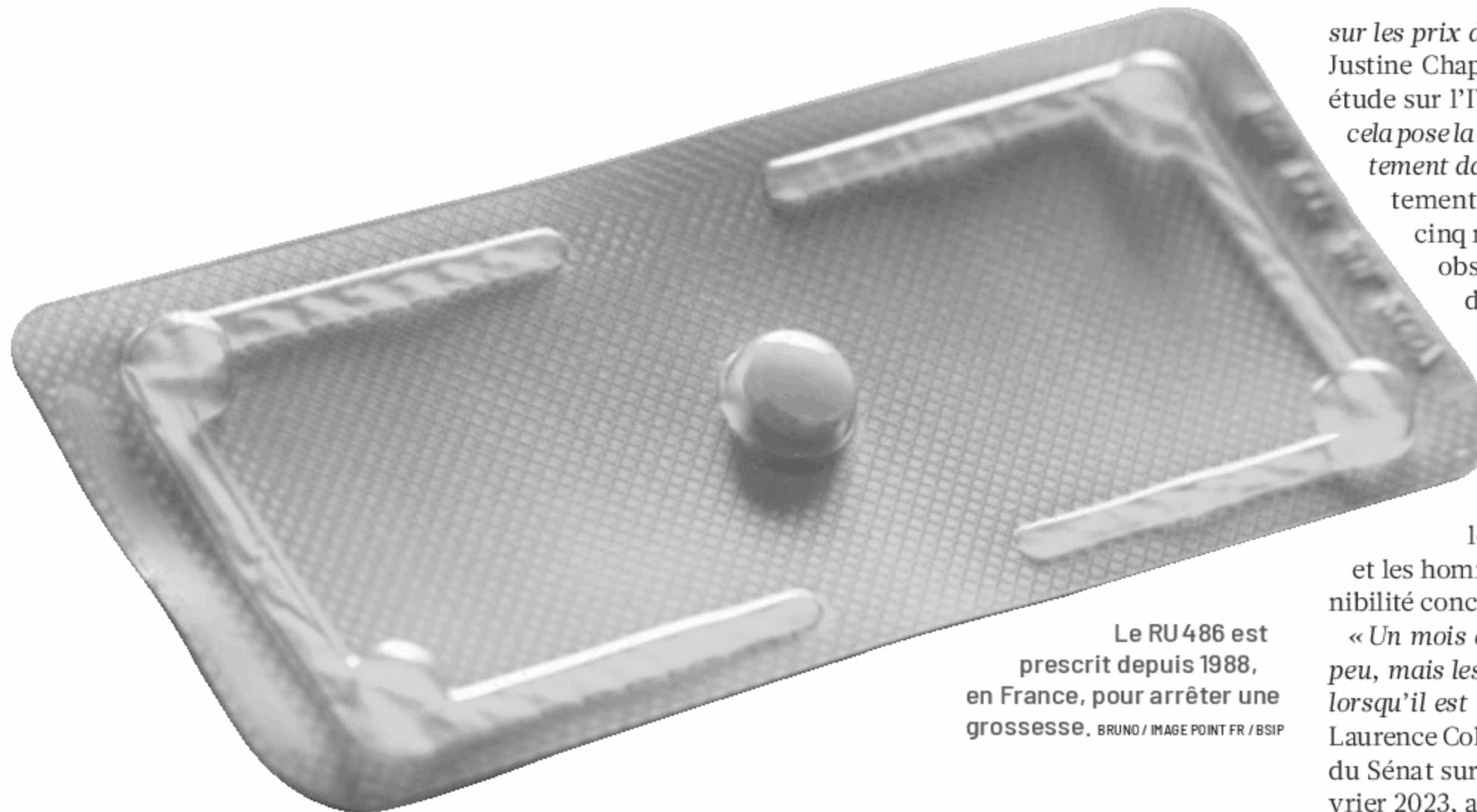
**Le retour des chars russes**

Pompon décroché par Aurore Lalucq, eurodéputée du parti Place publique. « Payer des impôts, c'est un peu moins grave que d'être envahi par la Russie », s'est-elle fendue dans *Libération* pour justifier la course à l'armement. Certes. Et on attend depuis 1981 les chars russes sur les Champs-Élysées.

**LE FIL ROUGE**

**Les Karelis (73)** Dans le cadre de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la médiation sociale de la commune organise une projection exceptionnelle du film *We Want Sex Equality*, de Nigel Cole, le samedi 8 mars à 20 h 30 au cinéma des Karelis. Le récit de la grève des ouvrières de l'usine Ford à Londres en 1968 pour l'égalité salariale.

# Pilules abortives, un monopole très risqué



Le RU 486 est prescrit depuis 1988, en France, pour arrêter une grossesse. BRUNO / IMAGE POINT FR / BSIP

**SANTÉ** Alors que les IVG médicamenteuses représentent près de 80 % des avortements, la France ne peut compter que sur un seul labo privé, Nordic Pharma, pour lui fournir des comprimés abortifs. Une dépendance qui pose question.

**A**lors qu'aux États-Unis, l'accès à l'IVG est de plus en plus menacé, la France, devenue le premier pays au monde à reconnaître dans sa Constitution la liberté de recourir à l'avortement, fait figure d'exception. Sauf que la prépondérance de la méthode médicamenteuse – qui représente aujourd'hui 80 % des actes (contre 31 % en 2000 selon la Drees) – fait de la production et de l'approvisionnement des comprimés abortifs un enjeu central de l'accès à l'avortement. Concrètement, pratiquer un avortement médicamenteux implique la prise de deux principes actifs administrés à 48 heures d'intervalle : le premier, le mifépristone (sous le nom de Mifegyne, plus connu sous le nom de RU 486), interrompt la grossesse. Le second, le misoprostol, qui existe sous deux marques, MisoOne et Gymiso, déclenche des contractions et provoque l'expulsion de l'embryon. La particularité, c'est que la production de ces médicaments est dans les mains d'un seul laboratoire, le groupe Nordic Pharma. Pour faire court, en cas de défaillance industrielle, il n'existe aucune solution alternative. Ce qui n'est pas sans risque, comme le pointe l'Institut national d'études démographiques (Ined) : « Le monopole d'un seul laboratoire pharmaceutique privé (Nordic Pharma) soulève des questions quant aux risques de pénurie, de problèmes d'approvisionnement et de pression

sur les prix des comprimés abortifs. » Comme le résume Justine Chaput, chercheuse à l'Ined et coauteure d'une étude sur l'IVG parue en novembre dernier, « *en creux, cela pose la question de comment garantir l'accès à l'avortement dans ces conditions* ». Une crainte qui est justement devenue réalité entre 2022 et 2023. Durant cinq mois, des problèmes de disponibilité ont été observés concernant le misoprostol (trois mois de rupture de Gymiso puis deux mois de tension sur le MisoOne). Plusieurs associations féministes avaient alerté quant à l'impossibilité pour certaines patientes de recourir à l'IVG médicamenteuse. Des stocks, destinés à l'Italie, avaient alors été réorientés vers la France. Déjà en mai 2020, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes avait alerté sur les problèmes de disponibilité concernant notamment cette même molécule.

« *Un mois de tension sur un médicament peut sembler peu, mais les conséquences peuvent être catastrophiques lorsqu'il est question d'IVG* », avait rappelé la sénatrice Laurence Cohen, rapportrice de la Commission d'enquête du Sénat sur les pénuries de médicaments, créée en février 2023, afin de faire toute la lumière sur les causes de ces tensions. Auditionné dans ce cadre, le président de Nordic Pharma de l'époque, Vincent Leonhardt, avait concédé les difficultés et assuré que désormais, « *il n'y a pas à craindre de pénurie* ». Depuis, c'est vrai, il n'y a pas eu d'autre alerte, reconnaît Sarah Durocher, la présidente du Planning familial. Entre-temps, d'ailleurs, le misoprostol a été inscrit sur la liste de l'Agence nationale de sécurité et du médicament (ANSM) des « médicaments d'intérêt thérapeutique majeur », ce qui oblige le laboratoire à « *détenir un stock minimal de sécurité de quatre mois* ». « *Cela implique de prévoir une chaîne de production plus sécurisée, mais c'est une façon assez limitée de régler le problème, car les médicaments se périt et cela demande une gestion des stocks complexes* », nuance Philippe Abecassis, économiste de la santé, maître de conférences à l'université Paris XIII.

## 130 CENTRES IVG AURAIENT FERMÉ

Mais l'inquiétude quant à de possibles tensions demeure telle une épée de Damoclès, d'autant plus que le nombre de recours à l'avortement ne cesse d'augmenter. Il était ainsi de 242 000 en 2023 contre 218 000 en 2015. « *Un problème d'approvisionnement pourrait avoir un impact sur la possibilité ou non de pratiquer des IVG. S'il fallait réorienter les patientes en raison d'un problème de disponibilité de ces médicaments, ce serait impossible et cela augmenterait les délais* », analyse Justine Chaput. D'autant que la disponibilité de l'offre varie selon les territoires. « *Dans certains départements, les avortements sont réalisés à près de 90 % par voie médicamenteuse* », précise la militante du

Planning, rappelant que « 130 centres IVG auraient fermé au cours des quinze dernières années ».

Certes, contrairement à une grande majorité de médicaments, les pilules abortives sont exclusivement produites en Europe. L'usine de principe actif de misoprostol et de mifépristone est implantée en Angleterre. Les deux usines de production de MisoOne sont quant à elles basées en France. Les comprimés Gymiso, eux, sont fabriqués et conditionnés sur le site de Leon Pharma, en Espagne. « Ce circuit de production peut minimiser les tensions. Plusieurs laboratoires peuvent produire, des flux sont possibles en dépannage, ce qui limite les risques, sans les retirer pour autant », pondère Philippe Abecassis.

Car ce circuit reste dépendant des aléas des marchés privés. « Est-ce bien ou pas, ce n'est pas mon rôle d'y répondre. Mais il s'agit d'un laboratoire privé qui répond à des logiques d'intérêts privés, qui ne sont pas celles de la santé publique », rappelle Justine Chaput, de l'Ined. Et la perspective d'une pénurie est d'autant plus préoccupante qu'il n'existe pas de générique de misoprostol. Interrogé en mai 2023 par la commission d'enquête du Sénat, le directeur de Nordic Pharma reconnaissait que « des génériques seraient possibles sur ces produits »... tout en expliquant pourquoi il n'en existe pas : « Nous bénéficions d'un monopole de circonstance, qui n'est pas lié à un brevet. (...) Nous nous trouvons être l'exploitant des deux marques de misoprostol en France depuis que le laboratoire Linepharma, qui commercialisait le Gymiso, s'est retiré du marché. Aucun repreneur ne s'est manifesté pour assurer l'exploitation de ce médicament. »

### Quand il en est devenu détenteur, Nordic Pharma a multiplié le prix du Gymiso par plus de 35.

« Nous bénéficions d'un monopole de circonstance, qui n'est pas lié à un brevet. (...) Nous nous trouvons être l'exploitant des deux marques de misoprostol en France depuis que le laboratoire Linepharma, qui commercialisait le Gymiso, s'est retiré du marché. Aucun repreneur ne s'est manifesté pour assurer l'exploitation de ce médicament. »

### LA MONTÉE DES MOUVEMENTS ANTI-CHOIX

Pourquoi ? Contacté par *l'Humanité* pour plus de précisions, le laboratoire n'a pas répondu. Comme le rappelle Philippe Abecassis, « pour fabriquer un générique, vendu environ 60 % moins cher que la molécule princeps, il faut des garanties, notamment de rentabilité. Dans le cas présent, le marché des pilules abortives présente déjà un gros taux de pénétration ». Selon Nordic Pharma, la France représente en effet un tiers des ventes de Mifegyne, 65 % des ventes de MisoOne et 91 % des ventes de Gymiso. « Les perspectives de croissance du marché sont donc extrêmement faibles, avance l'économiste. En outre, il existe des tensions en Europe sur le sujet, des risques que des pays limitent l'avortement. Aucun laboratoire fabricant des génériques ne veut prendre ce risque », suppose l'économiste. De fait, ce monopole, lié au statut de propriété

intellectuelle, rend vulnérable la production face aux actions des lobbies anti-IVG (lire ci-dessus). Avec la montée des mouvements anti-choix dans le monde et en Europe, une rupture de pilules abortives pourrait avoir des conséquences dramatiques pour les femmes concernées, rappelle Sarah Durocher, du Planning familial. « En Italie, 80 % des médecins sont objecteurs de conscience. Avec la droite conservatrice au pouvoir, qui nous dit que ce ne pourrait pas être le cas en France un jour ? » Présidente du Conseil national de l'ordre des sages-femmes, Isabelle Derrendinger corrobore : « La constitutionnalisation de l'IVG est un acte très fort. Mais si l'accès à ces médicaments abortifs se restreint pour les patientes, ça leur fera une belle jambe de savoir que l'IVG est inscrit dans la Constitution. Les femmes avortent avec autre chose qu'un symbole. Il leur faut un accès aux thérapeutiques médicamenteuses. » En attendant, cela

profite à Nordic Pharma, qui, avec ce « monopole de circonstance », se voit assurer une belle rentabilité. Interrogé à ce sujet par les sénateurs, son dirigeant avait alors botté en touche « *compte tenu du secret industriel* ». Le coût d'une IVG médicamenteuse étant compris entre 305,62 euros et 353,64 euros selon le lieu où est réalisée l'intervention (hôpital ou médecine de ville), remboursé par l'assurance-maladie à 100 %, le gain est vite calculé. Surtout quand on sait que Nordic Pharma a multiplié le prix du Gymiso par plus de 35 quand il en est devenu le détenteur... et qu'il n'a aucune concurrence d'un médicament générique. Résultat, la France est aujourd'hui dépendante d'un seul laboratoire alors même que ces médicaments sont indispensables à la garantie du droit des femmes à disposer de leur corps. ■

ALEXANDRA CHAIGNON

## Des molécules aux destins agités

Que ce soit la mifépristone ou le misoprostol, les deux substances indissociables de la pilule abortive ont connu des trajectoires troublées par les problèmes économiques et par les interventions des mouvements anti-IVG.

**L**a découverte des propriétés abortives du RU 486 est faite en 1982 par le biologiste Étienne-Émile Baulieu, qui signe un accord avec l'OMS, en 1983, pour pouvoir utiliser mondialement cette molécule comme abortif. En France, malgré d'importantes actions des mouvements anti-avortement, le Mifegyne, produit par les laboratoires Roussel-Uclaf, est commercialisé en 1988 grâce à une injonction du ministre de la Santé, Claude Évin. En 1991, la molécule est associée avec le misoprostol ou Cytotec pour une meilleure efficacité. Propriété du groupe Hoechst après le rachat de Roussel-Uclaf, la pilule abortive est abandonnée en 1997 par le groupe allemand, qui cède aux menaces de boycott

de l'ensemble de ses produits par les militants anti-avortement, en Allemagne et surtout aux États-Unis. En 2000, la mo-

### En 2000, face aux menaces de boycott, le groupe allemand Hoechst cède le produit gratuitement.

lécule est cédée gratuitement au laboratoire Exelgyn, dirigé par le codécouvreur de la molécule, Édouard Sakis. C'est en 2010, après sa mort, que le laboratoire Exelgyn est racheté par Nordic Pharma, filiale de Nordic Group. Médicament associé au Mifegyne pour pratiquer les IVG médicalementeuses, le misoprostol est

confronté à une aventure similaire. Initialement utilisé dans le traitement des ulcères de l'estomac sous l'appellation Cytotec, il est commercialisé à partir de 1986 par le laboratoire américain Pfizer.

### LE CYTOTEC EST RETIRÉ DU MARCHÉ EN 2018

Mais constatant qu'il était utilisé majoritairement en gynécologie, essentiellement pour l'IVG et le déclenchement artificiel de l'accouchement à terme, le laboratoire l'a retiré du marché en 2018, en partie apeuré par les mouvements anti-IVG. Ne sont restés sur le marché que le Gymiso et le MisoOne de Nordic Pharma, contenant la même molécule, afin de sécuriser l'accès à l'IVG... mais à des prix dix fois plus élevés. ■

A. C.



**DROIT À L'IVG  
FRAGILE LIBERTÉ**

POUR COMMANDER EN LIGNE ET RÉGLER PAR CARTE BANCAIRE, CAPTUREZ CE QR CODE À L'AIDE DE VOTRE SMARTPHONE

**JE COMMANDE \***

Le hors-série *Droit à l'IVG, fragile liberté* au prix de 9,90 € + 3 € de frais de port \*\*, soit 12,90 € x ..... exemplaire(s) = ..... €

**TOTAL DE MA COMMANDE** ..... €

\* Délai de livraison de 10 à 12 jours  
\*\* France métropolitaine

**PRÉNOM** .....

**NOM** .....

**ADRESSE** .....

**VILLE** ..... **CODE POSTAL** .....

**TÉLÉPHONE** ..... **E-MAIL** .....

À renvoyer rempli et accompagné d'un chèque à l'ordre de *l'Humanité* à :  
*l'HUMANITÉ, SERVICE DIFFUSION 33, rue des Granges Galand 37550 SAINT-AVERTIN*

**« 0** n vous l'avait bien dit», est en quelque sorte devenu le mantra de la gauche hostile à l'Otan, à la suite du 28 février. Depuis que

Donald Trump a décidé de lâcher l'Ukraine, les forces progressistes anti-atlantistes y voient une confirmation de leurs positions politiques. Il faudra apprendre à faire sans les États-Unis – même les partis autrefois alignés sur Washington en conviennent. « Trump n'a fait qu'accélérer la prise de conscience des Européens : nous ne pouvons pas compter sur lui en cas d'invasion », abonde Léon Deffontaines, porte-parole du PCF. Donald Trump a même décidé de suspendre « temporairement », ce 6 mars, ses échanges de renseignements avec Kiev, rendant le pays très vulnérable aux attaques russes. Le logiciel pacifiste est donc conforté dans ses convictions anti-atlantistes, mais aussi heurté par la situation sur le front ukrainien, entre la volonté de faire taire les armes et celles de faire respecter le droit international.

Le sujet cristallise ces paradoxes et les divergences à gauche. Les socialistes et les écologistes appellent à ce que l'Europe redouble d'efforts pour compenser le désengagement américain : « Toutes les forces économiques doivent répondre à des objectifs de guerre ou d'autonomie stratégique (...) cela doit nous obséder », déclare l'eurodéputée Place publique Aurore Lalucq, dans *Libération*. Une position qui implique qu'à terme la Russie pourrait être défaite militairement par une Ukraine sous perfusion européenne. Or l'hypothèse laisse la plupart des observateurs circonspects. « Nous n'avons pas les moyens de nous substituer à l'aide américaine, notamment en matière de renseignement », estime Guillaume Ancel, écrivain et ancien officier français, joint par *l'Humanité* (1).

#### DE L'AIDE POUR NÉGOCIER

À l'inverse, insoumis et communistes semblent avoir fait le deuil d'une victoire militaire de Kiev sur le terrain. « La guerre est perdue pour les Européens, (...) la Crimée et le Donbass ne seront pas récupérés », assure Jean-Luc Mélenchon, dans une note de blog du 1<sup>er</sup> mars, où le fondateur de la FI renvoie une partie de la responsabilité de l'invasion à l'Alliance atlantique : « Ils ont diabolisé Poutine et pour finir, ils ont cru à leur propre propagande : ils pensaient n'en faire qu'une bouchée », accuse-t-il. Dès 2022, du reste, PCF et FI s'accordaient sur le fait que la « solution ne pouvait pas être militaire ». Les insoumis étant même dans un premier temps contre l'envoi d'armes.

La gauche pacifiste est-elle défaitiste ? « La question de la victoire de l'Ukraine est déconnectée de la réalité, estime Léon Deffontaines. On peut en revanche empêcher une victoire totale de Poutine. » Si la FI comme le PCF ne

**Insoumis et communistes semblent avoir fait le deuil d'une victoire militaire de Kiev sur le terrain.**



Rassemblement de solidarité avec la résistance du peuple ukrainien, le 23 février, à Lyon. ELSA BIYICK/HANS LUCAS/AFP

croient pas en la possibilité de faire reculer les Russes, ils sont néanmoins favorables à une aide militaire renforcée, pour éviter l'effondrement pur et simple de l'Ukraine – à rebours de l'étiquette de pacifistes naïfs que leurs détracteurs leur accolent. Il faut « fournir une aide qui lui permette de négocier », assure le « monsieur Défense » de la FI, le député Bastien Lachaud. Stabiliser le rapport de force, pour entamer un cycle de négociations dans les conditions les moins défavorables possibles, alors que les États-

Unis cherchent désormais à acculer Volodymyr Zelensky pour qu'il signe au plus vite un accord de cession sur les terres rares. Le PCF invite la France à proposer son propre traité de paix, avec pour base la « neutralité

de l'Ukraine » en échange du retrait des troupes russes des territoires occupés de Crimée et du Donbass – en admettant que les Russes y consentent et ne misent pas, eux, sur le pourrissement du front que pourraient leur offrir les Américains.

#### LA QUESTION DU FINANCEMENT

Cette aide renforcée à destination de Kiev – sur laquelle tout le spectre politique s'accorde – soulève la question de son financement. Écologistes et socialistes ont évoqué la saisie des avoirs russes pour les réinjecter dans l'aide militaire. Les insoumis s'y opposent car « ce serait une violation irresponsable des accords internationaux » (ces actifs, même gelés, étant toujours la propriété de l'État russe). Une position partagée une fois n'est pas coutume par le gouvernement. « On ne peut pas raisonner à budget constant, estime pour sa part

Léon Deffontaines. Ce n'est pas aux travailleurs français de payer l'aide à l'Ukraine. Il faut faire contribuer les plus riches, et surtout faire sauter les règles austéritaires. Et pas qu'en matière militaire. La défense, cela passe aussi par les services publics, la recherche, l'industrie... »

Car le chantier ne s'arrête pas à l'Ukraine. Le comportement de Washington acte une nouvelle donne. Europe de la défense ? Accords bilatéraux de coopération entre nations ? Les sujets de discorde ne manquent pas. Mais une chose est sûre : pour s'affranchir du giron américain, les États d'Europe devront produire leurs propres armes et ne plus dépendre des industries états-unies. ■

CYPRIEN CADDEO

(1) Auteur de *Petites Leçons sur la guerre*, aux éditions Flammarion.



Le 3 mars, à Paris. Le groupe RN a été le seul, à l'Assemblée nationale, à ne pas applaudir l'Ukraine.

## Guerre en Ukraine : Marine Le Pen dans l'embarras

La patronne du Rassemblement national ne souhaite plus être assimilée à Donald Trump ou à Vladimir Poutine, mais semble alignée sur leurs positions. À l'arrivée, elle apparaît comme incapable de porter une position diplomatique claire.

**L**e Rassemblement national (RN) aimerait, vite, revenir aux fondamentaux : « La Russie est une menace parmi d'autres, la première menace sur le sol français, c'est l'islamisme, c'est le terrorisme islamique. » C'est ainsi qu'a réagi le député RN Sébastien Chenu à l'allocution d'Emmanuel Macron de mercredi soir. Comme un aveu que l'extrême droite aimerait revenir à ses paniques morales habituelles, tant elle est embarrassée par les derniers bouleversements géopolitiques.

Marine Le Pen ne veut plus, officiellement, apparaître comme pro-Trump, encore moins comme pro-Poutine, mais est globalement alignée sur leurs positions. Dans la mesure du possible, elle préfère donc éviter le sujet. Déjà, le 20 février, ni elle ni Jordan Bardella, président du parti, n'ont répondu à l'invitation de l'Élysée réunissant les dirigeants de partis sur le sujet, préférant y envoyer Louis Aliot.

La semaine dernière, le RN a tardé à réagir à l'altercation entre Volodymyr Zelensky, Donald Trump et J. D. Vance. Il a fallu coincer Marine Le Pen entre une dégustation de pâté et une séance de câlins bovins au Salon de l'agriculture, samedi 1<sup>er</sup> mars, pour connaître son point de vue. Et son premier réflexe a été de minimiser la portée de cet épisode pourtant historique : « Que des dirigeants de nations puissent se parler avec passion, qu'il puisse y avoir des frictions, qu'il puisse y avoir des mots durs, après tout, c'est assez normal. » Une manière de ménager Trump.

Idem, mardi, lorsque Sébastien Chenu a dû commenter la décision de Washington de suspendre son aide militaire à l'Ukraine : « Donald Trump veut récupérer son argent, il veut la paix, ce n'est pas nouveau », a euphémisé le député.

**Le RN semble désormais aligné sur la fable trumpo-poutinienne d'un « accord de paix », aux conditions des Russes.**

Mais face aux critiques, Marine Le Pen a dû recentrer le propos officiel de son parti en considérant que « la brutalité de cette décision est condamnable ».

Favorable depuis le début du conflit à reconnaître la Crimée comme russe et à limiter les sanctions contre Moscou, le RN semble désormais aligné sur la fable trumpo-poutinienne d'un « accord de paix », aux conditions des Russes. « Ce serait dommage de considérer que parce que ce moment est difficile il rompt tout espoir d'arriver à une paix que beaucoup attendent et qui serait la meilleure nouvelle », a commenté Marine Le Pen.

### LA STRATÉGIE SEMBLE DICTER SES POSITIONS

Questionné sur un « soutien total à Zelensky » sur RTL, Jordan Bardella a esquivé, évoquant plutôt un « soutien total au principe de paix ». Le groupe RN a aussi été le seul, lundi à l'Assemblée nationale, à ne pas applaudir l'ambassadeur d'Ukraine en France. Une séance lors de laquelle Marine Le Pen a, encore, épargné Donald Trump comme Vladimir Poutine – noms qu'elle ne prononce pas – dans son discours, regrettant même « l'intransigeance occidentale vis-à-vis de la Russie ces dernières années ».

Comme souvent avec la triple candidate à la présidentielle, c'est la stratégie qui semble dicter les positions. Nombre de ses alliés européens sont de fervents soutiens de Trump comme de Poutine. Elle rêve de composer avec eux, dès 2027, et ne compte pas se couper de ses entrées à Moscou comme à Washington. Mais Marine Le Pen sait qu'elle ne doit pas apparaître comme leur vassal si elle veut atteindre son objectif élyséen. ■

FLORENT LE DU

## « La bombe nucléaire est un outil de suicide collectif »

Les propos du président visant à étendre la dissuasion nucléaire française à d'autres territoires européens font débat.

**A** lors que les États-Unis se détournent de l'Ukraine et de l'Europe, Emmanuel Macron a annoncé mercredi soir qu'il a « décidé d'ouvrir le débat stratégique sur la protection par notre dissuasion (nucléaire) de nos alliés du continent européen ». Le président dit avoir répondu à « l'appel historique du futur chancelier allemand » Friedrich Merz. « En réalité, cela fait des années que le chef d'État tente d'ouvrir ce débat. C'était déjà le cas dans son discours de la Sorbonne en 2017, et dans celui de 2020 à l'École militaire. L'évolution internationale lui offre une opportunité parfaite de le promouvoir à nouveau », note Jean-Marie Collin, directeur d'Ican France, qui défend l'abolition des armes nucléaires.

Le gouvernement français a précisé que Paris conserverait le contrôle total de son nucléaire militaire. Il s'agit donc de ne pas partager cette arme avec l'Europe, mais d'étendre les territoires couverts par la France. « Les pays européens sans dissuasion nucléaire étaient persuadés qu'ils étaient sous parapluie américain. Ils ont compris que l'assureur est défaillant, voire un traître », mesure Guillaume Ancel, ancien lieutenant-colonel et spécialiste des questions de défense. « Macron profite d'un contexte politique anxiogène pour renforcer sa place dans le monde. Mais il ne faut pas oublier que l'arme nucléaire ne favorise pas la sécurité : elle favorise l'insécurité », observe Patrice Bouvet, président de l'Observatoire des armements.

### « UNE MENACE PERMANENTE »

Quelle est d'ailleurs la portée effective de l'annonce du président, prise comme une provocation et une « menace » par les Russes ? « La bombe nucléaire ne protège que des bombes nucléaires. C'est un outil de suicide collectif et c'est pour ça qu'il est dissuasif. Si le calcul est de dire que la France lancera une bombe sur la Russie en cas de bombe nucléaire russe lancée sur l'Allemagne, au risque d'en prendre une à Paris en retour, tout cela reste très peu probable », rappelle Guillaume Ancel.

Peu probable, mais pas impossible. « La bombe nucléaire est faillible et n'empêche pas les guerres. Elle représente une menace permanente pour toute l'humanité. Nous n'avons aucune preuve que les ogives ne seront pas un jour utilisées avec des conséquences incomprendables, des destructions massives, des morts et des millions de réfugiés. L'annonce de Macron décrédibilise tous les traités de non-prolifération et de désarmement. Elle relance la course à la bombe. La dissuasion, c'est la possibilité de frapper à tout moment des populations civiles. C'est de cela dont on parle, et ce n'est servir ni la paix ni la sécurité de chacun », développe Jean-Marie Collin. ■

AURÉLIEN SOUCHEYRE

**LIVREURS EN GRÈVE**

À l'appel d'Union-Indépendants, de la CGT, de la FNAE et de SUD, les livreurs indépendants (Uber Eats, Stuart, Deliveroo, etc.) seront en grève le 18 mars contre la baisse de leurs rémunérations et le manque de transparence de leurs calculs.

**COLÈRE EN EHPAD**

Les syndicats FO et CGT ont manifesté, jeudi, avec les soignants de l'Ehpad les Pastels, à Alençon (Orne). Ils s'opposent à un projet de réorganisation du centre hospitalier intercommunal Alençon-Mamers, qui entraînerait une modification des accords passés.

**ÇA CHAUFFE CHEZ LES INTERNES**

Face à l'absence de décrets portant sur la mise en place de la 4<sup>e</sup> année d'internat de médecine générale, l'Isni, l'Isnar-IMG et l'Anemf, organisations des étudiants et internes, ont fixé au 1<sup>er</sup> mai la date limite avant le début d'un mouvement de grève.

# « Nous voulons juste de quoi vivre ! »

**GRÈVE** Le mouvement des femmes de chambre des hôtels Campanile et Première Classe de Suresnes fait date. Mobilisées depuis six mois, ces travailleuses à temps partiel ont obtenu des CDI. Infatigables, elles continuent la lutte.

**S**ix mois que les drapeaux CGT-HPE (hôtels de prestige et économiques) flottent devant les hôtels Campanile et Première Classe de Suresnes (Hauts-de-Seine), filiales du Louvre Hotels Group. Depuis le 19 août 2024, seize employés, pour la plupart des femmes de chambre, sont en grève. Ce 5 mars, assises sur des chaises de camping au soleil, gilets rouges sur le dos et caisses de grève dans les mains, ces femmes n'ont rien perdu de leur combativité du début. Au contraire : « *Ils pensaient qu'on allait abandonner, mais on est toujours là !* » s'exclame une lingère gréviste, en poste depuis onze ans dans le groupe. Les dernières nouvelles donnent raison à leur lutte. Après des mois de négociations face à une direction « *apathique* », constate Kandé Tounkara, représentante syndicale CGT, un premier succès a été enregistré : la promesse de passer tous les contrats en temps partiel en CDI à temps complet. Mais « *tant que l'accord n'est pas signé, on reste sur nos gardes* », modère la cégeétiste. « *La plupart habitaient loin et devaient conjuguer leur vie de famille avec deux emplois mal rémunérés, c'était indigne !* » poursuit la déléguée syndicale.

Parfois, seulement dix minutes de temps de travail manquaient sur les contrats pour passer en temps complet, « *mais cela n'empêchait pas qu'elles fassent des heures supplémentaires !* » dénonce Aboudou Djanfar, élu CGT au CSE.

L'élément déclencheur de la grève, en août 2024, fut le licenciement de Magassa Sakho. L'employée, femme de chambre depuis onze ans au Campanile, avait posé ses jours de congé jusqu'au 28 mai pour aller voir sa famille au Mali. À la suite de la perte de ses papiers, elle se retrouve bloquée, obligée d'entamer une déclaration de perte à la préfecture au Mali, dont les relations dégradées avec la France freinent une procédure déjà longue. Ses supérieurs, pourtant informés de sa situation, envoient des courriers à son domicile francilien avant de la convoquer le 12 août pour un licenciement pour « *une absence injustifiée de plus de deux mois* », précise à l'Humanité la direction du groupe. De retour en France trois jours plus tard, elle reprend le travail un dimanche, sans être avertie de la procédure à son encontre. Le lendemain, la direction fait intervenir la police pour mettre Magassa à la porte. « *C'est scandaleux, ils ont appelé les forces de l'ordre comme si elle était un voyou* », réagit Aboudou Djanfar.

**REPORTAGE**

Caisse de grève dans les mains, les employées des établissements de Suresnes (Hauts-de-Seine) exigent des conditions de travail et des rémunérations dignes. PHILIPPE LABROSSE/DIVERGENCE



**7 mars** La CGT des cheminots de Périgueux, en Dordogne, appelle à la grève pour de meilleures conditions de travail et contre la balkanisation du chemin de fer public.

**8 mars** Journée internationale des droits des femmes avec des mobilisations syndicales prévues dans toute la France. La CGT déploie une campagne « Travail, salaire, retraite : l'égalité n'attend plus ! ».

**10 mars** Le tribunal correctionnel de Paris rend son jugement dans le dossier de harcèlement des lanceurs d'alerte dans la filiale française d'UBS.  
**20 mars** Les organisations de retraités et la CGT lancent une mobilisation

Une humiliation de trop pour les employés qui dénoncent depuis deux ans des procédures ciblées et répétées à l'encontre du personnel le plus ancien dans la société. « Les méthodes deviennent insupportables, dénonce l'élu CGT. Ils cherchent toutes les excuses pour limoger les anciens parce qu'on leur coûte trop cher. » Depuis quelques années, Louvre Hotels fait appel à des équipiers polyvalents qui doivent se charger de la réception, de l'entretien des chambres, de la cafétéria. Une multiplication des tâches qui ne s'appliquent pas aux salariés arrivés dans l'entreprise avant l'adoption de ces nouveaux contrats polyvalents.

Depuis 2023, tout est prétexte à faire des économies, dénoncent les grévistes. La compagnie, deuxième groupe hôtelier européen avec plus de 1 700 établissements, ambitionne d'atteindre le top 3 mondial. « Ils ne remplacent plus les départs ni les congés maternité, commente Aboudou Djanfar. On est passé de 78 à 68 employés. La pression au travail s'intensifie. Mais il n'y a aucune reconnaissance. »

#### « À DEUX POUR FAIRE 40 CHAMBRES PENDANT LES JO »

Actuellement, les femmes de chambre ne sont plus que 18 pour nettoyer les 300 chambres des deux hôtels. « On était 24 il y a encore quelques mois, affirme Kandé Tounkara. Pendant les jeux Olympiques, des collègues se sont retrouvées à deux pour faire 40 chambres, les conditions étaient très difficiles ! » Malgré un emploi précaire et la pénibilité du travail, les professionnelles ont répondu à l'appel pour assurer leurs tâches lors de l'événement mondial. Seulement, la direction refuse toute augmentation de salaire et « estime que la prime de valeur partagée de 800 euros pour les temps pleins suffit », déplore la représentante syndicale.

Les rémunérations n'évoluent donc que très rarement. « Je gagne 1 565 euros environ sans les primes, alors que je suis là depuis douze ans », intervient une gréviste, mère de famille. « Au siège, ils se sont partagés combien grâce aux JO ? se questionne la déléguée syndicale. On ne demande pas leurs dividendes : juste 2 % ou 3 % d'augmentation et une prime de pouvoir d'achat. Mais il est impossible de négocier, la direction est fermée. Nous voulons seulement de quoi vivre ! » La direction précise auprès de l'Humanité « avoir mis en place des minima salariaux en fonction de l'ancienneté ces deux dernières années, lesquelles ont permis d'absorber l'inflation 2024 ». Elle souligne aussi qu'une prime JO de 900 euros a été versée en septembre 2024, « venant s'ajouter à une prime de partage de la valeur de 800 euros versée en janvier 2024 (...). Cela porte ainsi le montant de la prime globale au titre de 2024 à 1 700 euros ».

Au rythme du slogan « So, so, solidarité avec les femmes de Campanile » et encouragées par des passantes, les femmes de chambre ne baissent pas les bras. Malgré l'interdiction par la mairie de tout rassemblement ou manifestation demandés depuis le début du conflit, les employées s'installent devant l'hôtel Première Classe. « La police va venir, c'est certain », affirme Kandé Tounkara, avec habitude et détachement. « À quel titre nous refusent-ils de nous rassembler ? C'est un droit », s'exclament les femmes en lutte.

Si la direction pointe du doigt une « grève minoritaire » qui n'affecte pas son activité, les grévistes sont claires : « On souffre, mais notre mouvement de grève est légitime ! affirme avec conviction une employée. On le fait pour toutes les futures collègues qui nous remplaceront ! » Le 8 mars, Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, sera présente aux côtés des grévistes devant l'hôtel Première Classe, à l'occasion de la grève féministe. ■

LÉA DARNAY

Collage  
du collectif  
NousToutes,  
lors du  
mouvement  
contre  
la réforme  
des retraites,  
en avril 2023.  
ALEXANDRA BONNEFOY/REA



## Au bout de toutes les inégalités, il y a celle des retraites

**8 MARS** Du fait de leurs salaires plus bas et de leurs carrières hachées, les femmes sont les premières victimes de la réforme de 2023. La CGT se saisit de la grève féministe pour réclamer son abrogation.

**C**omme chaque 8 mars, la journée de same-disera placée sous le signe de la lutte internationale pour les droits des femmes. Mais pour la CGT, qui appelle à la manifestation et à la grève féministe aux côtés d'autres organisations syndicales (CFDT, Unsa, CFE-CGC, Solidaires et FSU - lire notre encadré page 4), il s'agira également d'enfoncer un nouveau clou populaire dans le cercueil de la réforme des retraites. Alors que se tient en ce moment le « conclave » sur les nouvelles règles de 2023, adoptées malgré la grande mobilisation populaire, le syndicat entend rappeler l'iniquité d'une telle réforme, en premier lieu pour les femmes.

Car, si elle représente une injustice pour tous les salariés, qui subissent le recul de leur âge de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans, ce sont bel et bien les femmes qui paient le plus lourd tribut. « La réforme Touraine avait déjà augmenté le nombre de trimestres nécessaires pour partir à la retraite. Là, on double le nombre de femmes qui doivent partir avec une décote. Des métiers féminisés comme ceux de la petite enfance ne sont pas pris en compte dans les critères de pénibilité », énumère Myriam Lebkiri, secrétaire confédérale de la CGT. En 2023, Franck Riester, alors ministre des Relations avec le Parlement, avait d'ailleurs lui-même reconnu que les femmes seront « un peu pénalisées ».

« L'une des premières inégalités envers la femme, c'est l'inégalité de carrière, de salaire et de garde d'enfants. À la retraite, le couperet final tombe, et les pensions des

femmes sont inférieures de 38 % à celles des hommes », dénonce la cégétiste. Selon les comptes de la Sécurité sociale, en 2022, les femmes partaient à la retraite huit mois après les hommes, à 63 ans, pour bénéficier d'une pension à taux plein. La faute à des « carrières en accordéon » et à des « inégalités tout au long de la vie », pointe Myriam Lebkiri. Celle-ci souligne, en effet, que les femmes perçoivent toujours un salaire inférieur à celui des hommes de 23,5 %, qu'elles représentent 57 % des personnes au Smic et qu'elles occupent 80 % des emplois à temps partiel, souvent contre leur gré.

**« Quand le couperet tombe, les pensions des femmes sont inférieures de 38 % à celles des hommes. »**

MYRIAM LEBKIRI, SECRÉTAIRE CONFÉDÉRALE DE LA CGT

« C'est le chèque que le Medef pourrait remettre à la Caisse nationale d'assurance vieillesse si l'égalité salariale était appliquée », explique la cégétiste. Et, à quelques millions près, le déficit des retraites que le gouvernement entend résorber en appliquant sa délicate réforme. En conjuguant l'impératif d'abroger la réforme des retraites aux autres mots d'ordre féministes du 8 mars, la CGT espère restaurer un rapport de force populaire pour enterrer définitivement la retraite à 64 ans, mais aussi pousser pour des « accords dans toutes les entreprises pour l'égalité salariale ». ■

MARIE TOULGOAT



Rassemblement des salariés, devant l'usine de Caudan (Morbihan), le 18 décembre 2024.  
LOIC VENANCE/AFP

# Europlasma, un repreneur qui inquiète

**SIDÉRURGIE** Le fabricant d'armes est en passe de racheter l'usine de la Fonderie de Bretagne. L'offre vise à produire des obus plutôt que des pièces automobiles, et devrait entraîner la suppression de 40 postes.

**L**a direction de la Fonderie de Bretagne (FDB) a annoncé dans un communiqué, mardi 4 mars, que l'usine placée en redressement judiciaire depuis fin janvier avait reçu deux offres de reprise. Parmi celles-ci, la candidature du groupe français de traitement de déchets dangereux et fabricant de corps creux d'obus, Europlasma, avait été qualifiée par les dirigeants d'offre « très complète ». « La deuxième offre, qui est une simple lettre d'intention, est portée par une société qui souhaite rester anonyme à ce stade », ont-ils précisé.

Côté syndical, les représentants du personnel ont été partiellement informés, ce mercredi après-midi, du contenu de l'offre de reprise d'Europlasma. Maël Le Goff, le délégué CGT de la Fonderie de Bretagne, déplore tout d'abord ne pas avoir eu la totalité des éléments. Un peu morose, il poursuit : « On sait en tout cas que 40 emplois (sur près de 300 - NDLR) seront supprimés, comme une partie de nos accords d'entreprise. » En outre, Europlasma veut réorienter la production de la fonderie des pièces automobiles vers les obus. « Sur le volet industriel, nous ne sommes pas rassurés non plus, poursuit Maël Le Goff. Nous sommes convaincus que, pour tenir dans la durée, il faut se diversifier. »

Europlasma a échappé de peu à la liquidation en 2019, à la suite de l'apport en capital du fonds d'investissement luxembourgeois Zigi Capital. Depuis, la société reprend des entreprises en difficulté, avec l'aide de l'État comme des collectivités territoriales : les Forges de Tarbes - ancien arsenal de Tarbes, spécialisé dans les corps creux d'obus - en 2021 ; les Forges de Gerzat (ex-Luxfer), à Clermont-Ferrand ; Satma Industries (aluminium pour

condensateurs) en 2022 et Valdunes SA, dernier fabricant hexagonal de roues de train, en 2024. « Nous avons eu des échanges avec nos camarades des Forges de Tarbes ou de Valdunes, reprend Maël Le Goff. Et on sait que les repreneurs ont été loin de tenir leurs engagements en matière d'investissements, et que les suppressions de postes ont continué. »

Nul doute que les représentants du personnel ne perdront pas de vue la

responsabilité de Renault dans leur situation. La Fonderie de Bretagne est une ancienne filiale du constructeur automobile, vendue en 2022 au groupe allemand Callista. L'entreprise reste néanmoins complètement dépendante de son ancien propriétaire, dont les commandes représentent 95 % du chiffre d'affaires.

## QUID DES MOYENS ?

Mais Renault a dénoncé le contrat qui liait le constructeur automobile aux fonderies jusqu'en 2026 et qui garantissait à son fournisseur de Caudan (Morbihan) un volume d'affaires, entraînant les actuelles difficultés de la FDB. L'entreprise a été placée en redressement judiciaire fin janvier par le tribunal de commerce de Rennes. Et c'est à la suite de l'annonce que Renault ne soutiendrait pas le projet de reprise à la

**Les représentants du personnel ne perdent pas de vue la responsabilité de Renault dans leur situation.**

hauteur des demandes du candidat repreneur, un fonds d'investissement allemand, Private Assets, et également propriétaire d'un groupe de fonderies, que les négociations ont capoté.

« Pour la FDB, la problématique n'étant pas celle d'un endettement ou d'un passif d'exploitation à étaler dans le temps, la seule solution reste celle d'un plan de cession et de l'identification d'un repreneur potentiel intéressé par l'outil industriel performant, par la capacité de production disponible et par le savoir-faire et l'expertise des équipes », assure sa direction.

À chaque fois se pose la question : Europlasma a-t-il les moyens de reprendre le site et de réaliser les investissements promis ? Outre les aides publiques, l'entreprise avait dû émettre pour 30 millions d'euros d'obligations convertibles en actions pour s'offrir Valdunes. ■

PIERRIC MARISSAL

## DROIT DE SUITE Nouveau sursis pour Vencorex

Bis repetita. Comme au mois de novembre dernier, le tribunal de commerce de Lyon a accordé, ce jeudi 6 mars, un allongement de six mois de la période d'observation de l'entreprise Vencorex. La société iséroise spécialisée dans la chimie a été placée en redressement judiciaire en septembre 2024 et emploie 460 personnes, aujourd'hui suspendues aux décisions des juges pour être fixés sur leur avenir. Plusieurs offres de reprise ont été portées à l'attention des juges au cours de l'audience. Celle de BorsodChem, entreprise

hongroise propriété du groupe chinois Wanhua, n'a pas été jugée assez aboutie et doit être finalisée. Ce concurrent de Vencorex avait déposé une offre de reprise partielle, ne sauvant qu'une cinquantaine d'emplois au total. Toutefois, l'offre de reprise des salariés, regroupés en SCIC (société coopérative d'intérêt collectif), a, de son côté, été jugée viable. « On aurait aimé un peu plus longtemps, mais on va mettre à profit ce temps pour concrétiser notre offre », a précisé Sylvie Dejoux, élue CGT au CSE de Vencorex, à la sortie du tribunal. « Ce projet répond aux

besoins industriels sur le territoire français et évitera d'importer ces matières finies avec toutes les conséquences sur notre balance commerciale et l'environnement », assurait la CGT dans une lettre ouverte. De son côté, Matignon avait refusé les demandes d'élus isérois de nationaliser temporairement l'entreprise pour lui venir en aide, estimant que celle-ci n'était pas viable. La députée écologiste Cyrielle Chatelain a toutefois déposé une proposition de loi en ce sens le 18 février. ■

MARIE TOULGOAT



Des habitations détruites à la suite d'une attaque de drones, à Odessa, le 4 mars.  
NINA LIASHONOK/ZUMA/REA

# L'Ukraine compose avec les oukases de Trump

**GUERRE** Le gel des aides militaires et de renseignement à Kiev par Washington inquiète la population. Les autorités s'acquittent de ces décisions tout en craignant que la Russie n'en profite sur le front.

**E**n Ukraine, les bombardements russes se poursuivent sans discontinuer. La ville industrielle de Kryvyi Rih, dans l'est du pays, a subi un tir de missile dans la nuit de mercredi à jeudi. La frappe sur un hôtel a fait plusieurs morts et 31 blessés, dont un enfant. « Quatorze d'entre eux sont dans un état grave », a confirmé, ce jeudi, le gouverneur de Dnipropetrovsk, Serhiy Lysak. Alors que la population ukrainienne est entrée dans une quatrième année de guerre depuis l'invasion russe en février 2022, ce nouveau drame rend les décisions américaines incompréhensibles. « Nous sommes prêts à faire la paix, à des concessions car le plus important aujourd'hui reste de sauver le maximum de vies. Le sang a suffisamment été versé. Mais nous tordre le bras de cette manière entre la suspension de l'aide humanitaire, l'aide militaire, le renseignement, vouloir récupérer nos richesses sans rien en échange, c'est trop », dénonce une institutrice de Kryvyi Rih.

Depuis le 3 mars, le président Donald Trump a suspendu l'assistance militaire (aux alentours de 10 milliards

de dollars) et le partage du renseignement militaire. Une pause dans le soutien états-unien qui pourrait être relativement courte, selon l'administration républicaine, si le président ukrainien « se plie aux exigences » de la Maison-Blanche... Quel impact ces décisions auront-elles sur le front où les Russes maintiennent une pression constante ?

#### PRODUCTION D'UN MILLION DE DRONES EN 2024

Depuis l'invasion, 136 milliards de dollars d'aide militaire ont été fournis à l'Ukraine, dont la moitié provenait des États-Unis, a comptabilisé l'Institut Kiel. Kiev devrait perdre en priorité des missiles balistiques sol-sol, armes à longue portée, systèmes de défense aérienne, pièces détachées et un appui technique et d'entretien. « Malgré l'inconvénient des munitions et des forces, les Ukrainiens se sont admirablement bien débrouillés pour empêcher toute forme de percée russe », se veut rassurant, Seth G. Jones, un vice-président principal du Center for Strategic and International Studies.

Dans son édition de mercredi, le quotidien *The New York Times* revient sur la production industrielle de ■■■

■■■ défense ukrainienne, qui a fabriqué plus d'un million de drones en 2024 et construit des systèmes d'artillerie. Pour 2025, avec 26 % de dépenses pour sa sécurité, le premier ministre Denys Chmyhal a affirmé que l'Ukraine serait en mesure de produire suffisamment de matériel pour être autonome, ses propres véhicules blindés et armes antichars. « L'Ukraine dispose certainement d'une marge de sécurité d'environ six mois », a affirmé le député Fedir Venislavskyi à l'agence de presse RBC-Ukraine.

**Pour le député Fedir Venislavskyi, « l'Ukraine dispose certainement d'une marge de sécurité d'environ six mois ».**

Plusieurs observateurs craignent que ces annonces et le rapprochement de Washington avec Moscou ne favorisent pas les conscriptions pour résoudre le manque d'effectifs. Au contraire, cela pourrait engendrer davantage de désertions et d'absences. Un responsable militaire ukrainien

confirme que le danger porte sur « l'impact psychologique » de ces pauses sur « l'état d'esprit de soldats déjà fatigués ». Les effets sur le front restent limités, le rapport de force étant centré sur l'utilisation des drones et de l'artillerie. Mais la dégradation sera progressive avec le manque d'armes et de munitions qui pourrait intervenir lors de la période estivale. Néanmoins, « les forces ukrainiennes ont continué à se battre malgré le soutien hésitant des États-Unis en 2024, lorsque l'aide a été suspendue au Congrès pendant plus de six mois » rappelle Dara Massicot, chercheuse pour le programme Russie et Eurasie de la Fondation Carnegie pour la paix internationale. Le plus inquiétant durant cette phase, c'est « la possibilité d'une poussée russe, motivée par ces décisions américaines au cours du mois de mai », poursuit-elle.

#### L'ÉVENTUEL ARRÊT DE L'ACCÈS À STARLINK INQUIÈTE

En ce qui concerne le gel du partage des renseignements, Kiev a précisé que Washington ne fournirait plus d'informations sur l'espace russe. Cela impacterait le ciblage par drones à longue portée sur les raffineries russes et laisserait l'Ukraine dans l'ignorance au sujet des mouvements stratégiques de son voisin : lancements de missiles, mouvements d'aviation. En Ukraine, l'accès au système Internet par satellite Starlink est également source d'inquiétude. Ce système de communication prépondérant pour les militaires appartient au milliardaire Elon Musk, membre de l'administration Trump. Autre nouvelle décision du président états-unien, la possible révocation du statut juridique temporaire de 240 000 Ukrainiens qui ont fui le conflit pour se réfugier aux États-Unis. Un haut responsable a confirmé cette intention pour le mois d'avril, qui les placerait vers une possible expulsion. Un renversement radical par rapport à l'accueil réservé sous l'administration du président Joe Biden.

Donald Trump multiplie les moyens de pression envers le président Volodymyr Zelensky, sans rien réclamer en échange pour l'instant à la Russie. Le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, a considéré que le conflit en Ukraine était une « guerre par procuration » entre Moscou et Washington. Ce revirement stratégique est salué par le Kremlin, qui joue désormais l'affrontement avec l'Europe et la France. À la veille du sommet européen sur le soutien à l'Ukraine et la défense, ce jeudi, et le discours va-t-en-guerre d'Emmanuel Macron contre la Russie, le chef de la diplomatie Sergueï Lavrov a réagi : « Bien sûr, c'est une menace, s'il nous voit comme une menace » et « (Emmanuel Macron) dit qu'il est nécessaire d'utiliser l'arme nucléaire, de se préparer à utiliser l'arme nucléaire contre la Russie : bien sûr, c'est une menace. » Moscou a déjà refusé le projet français d'un cessez-le-feu temporaire et d'une force européenne sur le sol ukrainien. ■

VADIM KAMENKA



Manifestation devant l'Assemblée nationale, à Belgrade, le 4 mars.  
ANDREJ ISAKOVIC/AFP

## Les étudiants fers de lance contre la corruption

**SERBIE** La mobilisation, à la suite de l'effondrement du toit de la gare de Novi Sad, dans le nord du pays, qui a fait 15 morts, met à mal le gouvernement nationaliste.

**R**ien ne va plus entre les Serbes et leur gouvernement. Une grève est organisée ce vendredi, avant une grande manifestation à Belgrade, le 15 mars. La contestation monte depuis l'effondrement le 1<sup>er</sup> novembre du toit de la gare de Novi Sad, qui avait causé la mort de 15 personnes alors qu'il venait d'être rénové pour une somme colossale. Cet épisode a mis en lumière la corruption dans le pays, déjà apparue lors du scandale de la ferme agricole bio Jovanjica, en 2019, où se rendaient souvent les dirigeants nationalistes, et dont le propriétaire a été accusé de trafic de drogue.

Depuis la catastrophe, les étudiants organisent des rassemblements dans une ville puis l'autre. Chacun d'entre eux est précédé d'une marche. Samedi, les protestataires étaient à Nis,

grande ville du sud du pays, après être passés de bourg en bourg. Lors d'une halte à Vrelo, rapporte l'AFP, Svetlana Ilic, 73 ans, a lâché : « J'espère que les jeunes vont créer quelque chose de nouveau et de meilleur. » De son côté, Slavoljub Denic, 61 ans, prédisait : « Je pense que la fin du gouvernement est proche. »

#### « VIOLENCE INSTITUTIONNELLE »

En janvier, les étudiants ont obtenu la tête du premier ministre nationaliste Milos Vucevic, qui a démissionné. L'affaire commence à embarrasser le président serbe, le nationaliste Aleksandar Vucic, qui voit la contestation monter y compris dans ses bastions ruraux, où les étudiants sont accueillis avec du café, du thé et des collations par les habitants des villages. Dans la capitale, Belgrade, la tension est

encore montée, mardi 4 mars, quand des députés de l'opposition ont lancé des fumigènes au sein du Parlement. « La Serbie souffre de la violence institutionnelle imposée par le SNS (le parti du président Vucic – NDLR) », a déclaré au média allemand DW Radomir Lazovic, dirigeant du Front de gauche verte (ZLF), dont les membres sont ceux qui ont lancé les fumigènes. Il a lui-même usé d'un extincteur dans l'hémicycle... La scène était digne d'une tribune de stade de football. Mais trois parlementaires ont été blessés, l'un d'eux victime d'un AVC.

Les manifestants souhaitent le départ effectif du premier ministre démissionnaire, dont les troupes temporisent. L'exécutif ne met pas à l'ordre du jour parlementaire sa démission pour le moment, arguant du besoin de discuter des amendements sur la loi sur l'enseignement supérieur.

Ces dernières semaines, le président serbe a oscillé entre répression et concession aux étudiants, graciant certains manifestants et acceptant une baisse des frais d'inscription à l'université, objet de l'un des amendements qui doit être examiné par le Parlement. Aleksandar Vucic fait partie des leaders européens considérés comme proches de Moscou, avec le Slovaque Robert Fico et le Hongrois Viktor Orban. ■

GAËL DE SANTIS

## BOSNIE-HERZÉGOVINE MENACE DE SÉCSSION

En difficulté, le président de la Republika Srpska, enclave serbe de Bosnie-Herzégovine joue son va-tout. Fin février, Milorad Dodik a été condamné à un an de prison pour non-exécution des décisions du haut représentant international, chargé de faire respecter l'accord de paix, et à une interdiction d'exercer sa fonction pendant six ans. Milorad

Dodik, au pouvoir depuis 2006, a répliqué, mercredi 5 mars, en ne reconnaissant plus l'autorité de la justice et de la police centrale dans l'entité serbe. Cela fait planer le spectre d'une sécession de l'enclave, trente ans après la fin de la guerre de Bosnie. Plusieurs dirigeants bosniaques ont dénoncé un « coup d'Etat » et saisi la Cour constitutionnelle.

Il était d'usage de mettre tout en haut de l'échelle des valeurs le choc entre l'équipe de France et l'Angleterre. Un crunch à la saveur de revanche contre la perfide Albion, les meilleurs ennemis des Tricolores depuis que le rugby est arrivé dans le port du Havre en 1872 et que, en 1906, les deux Nations se sont affrontées pour la première fois. Si le football a changé, comme l'explique souvent Kylian Mbappé, le rugby lui aussi a fait sa mue. Aujourd'hui, le choc entre Anglais et Français a toujours une certaine saveur à l'heure du tea time, mais celui qui va opposer les Bleus de France aux Verts d'Irlande à l'Aviva Stadium de Dublin, ce samedi, à 15h15 (France 2), est devenu le rendez-vous à siroter avec une pinte de Smithwick's.

L'Irlande, deuxième au classement mondial derrière l'Afrique du Sud, domine le Vieux Continent depuis une grosse décennie. Elle a ainsi remporté le tournoi à six reprises depuis le début de l'ère des Six-Nations en 2000, dont trois Grands Chelems (2009, 2018 et 2023). Elle est aussi tenante du titre et sans doute en passe de le rester en cas de succès. À moins que...

#### UNE REVANCHE À PRENDRE

Réunis depuis lundi 3 mars, à Marcoussis (Essonne), les Français ont une revanche à prendre après la défaite subie l'an dernier au Vélodrome de Marseille lors de la première journée (17-38). Ils ont aussi encore l'espoir de ne pas rester les Poulior de l'Ovalie européenne. « Si on gagne ce match, on peut gagner le tournoi. Mais si on le perd, nos espoirs de tournoi sont finis. Pour nous, l'idée, c'est que si on gagne, on relance complètement les cartes pour le tournoi. Ensuite, il restera l'Écosse, bien sûr. Mais l'Irlande a tout gagné jusque-là, alors que nous, on a cette défaite en Angleterre. On sait qu'on n'a plus droit à l'erreur : il faut gagner les deux derniers matchs pour espérer soulever le trophée », a ainsi expliqué le deuxième ligne du Lou (Lyon olympique universitaire rugby), Mickaël Guillard (24 ans, 8 sélections), titulaire en Italie, il y a une semaine. La victoire et la démonstration de force avec des schémas appliqués à la lettre face aux

# Éviter à tout prix cette Éire de déjà-vu

**RUGBY** Le XV tricolore qui n'a plus battu l'Irlande depuis 2022 se déplace, ce samedi, à Dublin. La confrontation entre les deux nations est devenue, avec le temps, le choc du tournoi.

Transalpins (24-73) aura-t-elle suffi à faire oublier aux hommes dirigés par Fabien Galthié la piètre copie de Twickenham ? « That is the question... »

Ce qui attend les Bleus à Dublin est loin d'être une « piece of cake » mais bien plus un « Irish Stew » qui va mijoter durant quatre-vingts minutes. Afin d'éviter de passer au gril irlandais, le staff de l'équipe de France a préparé durant la semaine un menu copieux à ses ouailles. Depuis lundi, l'encadrement mitonne des entraînements aux petits oignons afin de pouvoir rivaliser avec la machine verte si bien huilée tactiquement et physiquement. Les séances ont été longues et très intenses. Les entraînements mis sur la table se définissent autour de séquences prolongées avec ballon pour s'approcher au plus près de ce que sera la rencontre de samedi. « L'objectif, c'est de s'habituer à rester lucide, à répéter les actions à haute intensité sur la durée, ce qu'on n'a pas toujours l'occasion de pratiquer dans notre championnat », continue le deuxième ligne lyonnais.

Quoi qu'il en soit, le XV de France peut compter cette fois-ci sur le retour de Romain Ntamack qui sera titularisé au poste de demi d'ouverture. Dans le même

ordre d'idée Thomas Ramos, le « serial buuteur » retourne à l'arrière, malgré la grosse perf de Léo Barré à Rome à ce poste. Le Toulousain, autre le fait d'être une valeur sûre du XV de France, a peut-être en tête l'idée de lustrer ses crampons afin de dépasser le record de Frédéric Michalak, le meilleur réalisateur de l'histoire du XV de France. Il ne lui manque que 24 points. Damian Penaud, le « serial scoreur » retrouve lui aussi son aile avec en tête un

autre record à ranger au lave-vaisselle, celui du nombre d'essais que détient encore Serge Blanco. Avec 37 ballons aplatis derrière l'en-but, le Bordelais n'est plus qu'à une unité du Biarrot. Enfin, pour ce déplacement à haut risque mais à valeur ajoutée en cas de succès, le centre Pierre-Louis Barassi continue l'aventure avec les Bleus. Sur le banc, Emmanuel Meafou devrait quant à lui faire son retour. ■

ÉRIC SERRES

**ANNONCES CLASSÉES** Passez votre annonce dans  
l'Humanité + l'Humanité magazine + [www.humanite.fr](http://www.humanite.fr)

Contactez  
- Laure Thiery  
01 49 22 74 89  
[laure.thiery@comediance.fr](mailto:laure.thiery@comediance.fr)



**Vacances**

**VOYAGES**  
EN PARTENARIAT AVEC  
**TLC**  
DISCIPLINES

**CIRCUIT ALBANIE !**  
11 au 20 mai 2025 (10 jours/09 nuits)

A partir de 2 570 € TTC

Détail des programmes sur demande, informations et réservations

LVJ/TLC  
02 79 01 02 68 [contact@lvj-voyages.com](mailto:contact@lvj-voyages.com)

comédiance  
comédiance  
comédiance

**ANNONCES CLASSÉES**

**Laure Thiery**

[laure.thiery@comediance.fr](mailto:laure.thiery@comediance.fr)

tél. 01 49 22 74 89

**l'Humanité**

**l'Humanité**  
magazine

**Humanité.fr**



Le 5 mars, à Marcoussis.  
Séance d'entraînement  
de l'équipe de France.



« Tout ce que je peux faire, je le fais », assume l'autrice-compositrice de 24 ans. ARASH KHAKSARI

**MUSIQUE** Après deux EP prometteurs, la chanteuse belge sort un premier album sensible et sincère. Les confessions musicales de *What if I break up with u?* décortiquent avec intelligence les affres d'une rupture amoureuse.



# Illiona, une chambre à soi

Iliona croit encore en son anonymat. Quand un passant l'arrête dans la rue, elle pense devoir donner l'heure ou indiquer une direction, à l'instar d'une personne lambda. La chanteuse originaire de Bruxelles a du mal à réaliser, mais son tube *Moins joli* l'a fait émerger de la scène francophone, depuis la sortie d'un premier EP, *Tristesse*, en 2021. « Je n'ai pas du tout l'impression d'être connue », déclare-t-elle, à la fois lucide et candide sur ce qui lui arrive. Et ce n'est pas rien. Elle prépare la sortie d'un premier album, le 14 mars, et une tournée de concerts, dont deux dates à l'Olympia au mois de novembre. Sans une once de fausse modestie, elle confie : « Je ne le réaliserais que le jour même. »

Celle qui s'est déjà présentée au Montreux Jazz Festival et aux Francofolies de La Rochelle en 2022 n'a pas

l'habitude de sortir de sa chambre. Dans son cocon belge, elle écrit les paroles et compose la musique de ses chansons, toute seule. Comme cela ne suffit pas, l'autrice-compositrice-interprète réalise également ses clips. Pour l'artiste de 24 ans, ce n'est ni de la boulimie, ni un excès de contrôle, plutôt un « amusement » : « Tout ce que je peux faire, je le fais », justifie Illiona de ses yeux bleu clair. Elle a le regard qui tue, dirait l'autre. Son assurance protège toutefois une âme d'enfant, prête à défendre ses jouets : « C'est comme si on me prenait ma part de gâteau si je ne m'occupais pas de tout. »

Si la musicienne se dit fière de *What if I break up with u?*, son premier album, elle relativise néanmoins sa méthode de fabrication lo-fi, c'est-à-dire pas dans les règles de l'art. « Faire de la musique nécessite peu de moyens dans mon processus créatif, partage-t-elle. On me demande souvent de quel matériel je dispose chez moi : je n'ai rien, au point d'en avoir honte ! Mes logiciels ne sont même pas

à jour. » Elle le sait pourtant, cet aspect bricolé donne toute sa saveur à ce projet. « C'est intéressant qu'il y ait des imperfections, que la guitare soit mal enregistrée par exemple », complète l'artiste. La génération à laquelle appartient Illiona se forme sur les écrans, avec des tutoriels, et non plus dans les conservatoires.

## UNE MISE EN SCÈNE MINIMALISTE

La scène est une autre paire de manches. La compositrice ne peut plus se terrer loin du public : « C'est le seul endroit où je partage ma musique avec d'autres êtres humains. » Lors de précédentes représentations, la mise en scène est apparue minimaliste, avec Illiona campant derrière un micro, debout ou assise sur un tabouret, tels de grands noms de la chanson francophone. Jacques Brel ou Barbara, pour ne pas les citer. En dehors de sa chambre, des musiciens, ou plutôt des musiciennes, l'accompagnent. Pour la future tournée, elle aimerait avoir

des femmes autour d'elle. « Elles sont tellement sous-représentées sur scène », s'indigne-t-elle. Elle a d'ailleurs renouvelé son équipe, constituée presque uniquement de femmes, lors de la production de l'album.

Souvent comparée à Françoise Hardy et sa mélancolie yéyé, elle ne contredit pas le rapprochement : « Ça continue de beaucoup me toucher. » Non, ce qui l'agace, c'est sa place d'artiste féminine et les stéréotypes qui vont avec. « C'est très difficile pour moi de faire comprendre que je fais tout, toute seule. Quand je suis accompagnée d'un homme, en promotion notamment, les gens pensent que c'est lui qui tire les ficelles. » Pour elle, la question ne devrait même pas se poser, d'autant plus qu'elle affirme « ne jamais s'être vue comme une femme » lorsqu'elle produit de la musique. « Politiquement, je me sens femme et engagée, mais dans ma vie créative, je suis tellement dans ma bulle, dans ma chambre, que je me vois davantage comme un personnage. »

Iliona ne veut pas non plus « genrer » ses textes. Le choix audacieux de se concentrer sur l'expérience douloreuse de la rupture amoureuse, dans *What if I break up with u?*, renvoie à l'universel. Le projet s'ouvre sur un morceau de bienvenue, *Welcome*. Des notes chromatiques introduisent un prélude musical, avant les dures confessions à venir. « J'avais besoin de ranger les chansons dans une histoire, décrit la jeune femme,

pour dresser un premier bilan de sa vie. J'ai écrit comme si c'était un journal de bord, comme si j'allais voir ma psychologue. J'avais beaucoup de ruptures internes à affronter et à régler. » Elle dépeint la période de l'après-séparation comme « ce moment où on se retrouve seule avec soi ». Bref, Iliona a la solitude dans son ADN.

#### LE PIANO COMME FIDÈLE COMPAGNON

« Ce que je compose est quand même très vulnérabilisant », témoigne celle qui a grandi dans un environnement familial peu mélomane. C'est aussi sa seule façon d'aller mieux. Elle transcrit ses émotions en chansons. Dans le morceau *Stp*, le refrain traduit la ritournelle incessante de l'incompréhension d'une rupture, en même temps que le manque : « S'il te plaît, rire encore/S'il te plaît, serre-moi fort. » Il y a le plus folk *Lâche-moi la main*, qui symbolise l'étape de la colère (« J'ai compté toute la journée/Les insultes que je ne dirai jamais »), avec un rythme binaire affirmé par la voix d'Iliona. Le piano, fidèle compagnon, se fait chancelant dans *Rater une rupture pour les nuls*, reflet des états d'âme de l'interprète.

Puis arrive le très beau *Ça n'existe pas*, écrit à ses 18 ans. « C'est une chanson que je n'avais jamais osé sortir, décrit-elle. Je n'étais pas du tout prête à l'affronter. » Il faut dire que, sous des airs de comptine, aux accents de Barbara, se cache une marche funèbre adressée à ses parents, directement désignés au début de chaque couplet (« Papa, maman... »).

Iliona évoque tout à la fois la fin douloureuse de l'enfance et l'entrée délicate dans l'âge adulte. Autre fulgurance, le titre *23* et son crescendo angoissant : l'artiste se livre à vitesse grand V, tout en restant évasive sur certains sujets. « Je suis plus pudique avec certaines choses que d'autres. Je ne suis pas prête à mettre complètement les pieds dedans : je ne fais que les suggérer. » Laissons-lui le temps. ■

ÉLÉONORE HOUËE

# John Glacier, rappeuse à bas bruit et au verbe haut

**MUSIQUE** L'artiste anglaise sublime son nouvel album d'une logorrhée fatiguée mais qui tient en éveil. Elle confirme avec talent la forme solaire de la jeune scène britannique.

**D**es motifs floraux qui alignent leurs courbes sur un fond jaune poussin, avec papillon aux ailes déployées, chenille verte et racines plongeantes qui dessinent des lettres végétales : *Like A Ribbon* (comme un ruban). Sur la pochette de son nouvel album, la rappeuse anglaise John Glacier s'est prêtée à un exercice de style étrangement bucolique dont on ne saisit pas, à première vue, le rapport qu'il entretient avec sa musique urbaine, crépusculaire, de pénonbre. Quoiqu'on pourrait finalement l'éclairer à la bougie en la résumant d'un mot : organique. Et réconcilier ainsi ces visées a priori contradictoires.

C'est peut-être dans ce contraste que se niche la magie vénérante de cette musique aérienne, planante et terrienne, sans esbroufe pop, dominée par l'esprit de sérieux où s'agrègent mots et sons lancinants dans la langue si sonore de Shakespeare ou de Virginia Woolf, comme on penserait dans un lieu à soi, en rythme et à voix haute. C'est avec une indolence revendiquée que John Glacier débite des mots à la chaîne pour narrer son existence

de jeune femme de la diaspora jamaïcaine, issue d'une famille de sept enfants, native d'Hackney, quartier cosmopolite et désormais branché de la métropole londonienne où, à force de balades errantes, elle a nonchalamment puisé l'inspiration comme d'autres ont pu trouver le crime.

#### UN PRÊTE-NOM POLAIRE ET NON GENRE

La rappeuse mystérieuse aux allures félines qui revendique 20000 ans d'âge, désormais courtisée par le monde vampirique de la mode, cache son identité sous ce prête-nom polaire et non genre avec lequel elle construit sa carrière, scrute en désinvolte le monde et observe son ascension avec détachement (l'ego trip altruiste de *Steady As I Am*). La réussite de l'album tient pour beaucoup à la production de Kwes Darko, malin, osée, profonde, sensorielle, qui balaie les barrières musicales (le martèlement glacial de *Found*, les effluves house de *Dancing in The Rain* ou d'*Ocean Steepin'* avec le soul novateur de Sampha). Mais aussi, on l'a dit, à la dimension organique de la proposition : on entend tout, jusqu'aux doigts sur les guitares,

nombreuses, qui rattachent ce rap ombrageux à la scène post-punk (*Money Shows* avec la musicienne américaine Eartheater, *Home, Heavens Sent*).

Publié par l'influent label Young qui a secoué l'année écoulée avec FKA Twigs, Jamie XX ou Kamasi Washington, *Like a Ribbon* confirme l'insolente créativité de la scène anglaise qui s'amuse à revisiter sans bégaiements ses récents héritages musicaux, house, électro, clubbing, trip-hop. Sans oublier, pour notre rappeuse, la « dubpoetry » chère au chanteur, poète et activiste Linton Kwesi Johnson : une succession inspirée de mots balancés sur un ton volontairement détaché. Son précédent album, *JGSG* (2023), avait tout de l'ébauche prometteuse, avec trouvailles par centaines et l'affirmation d'un style dominé par la répétition hypnotique de boucles enfumées. Mais sans dégager la perfection formelle de cet opus que l'on pressent inusable. Une gageure stylistique, en somme, qui rencontre le son d'une époque, voire le devance. ■

CLÉMENT GARCIA

*Like A Ribbon*, de John Glacier, Young/Beggars.



Une chanteuse au charme indolent qui scrute le monde comme il va... JURGA RAMONAITE FOUND

# L'épopée *Thelma et Louise*

**TÉLÉVISION** Le documentaire de Leni Mérat et Joséphine Petit revient sur l'aventure du film culte de Ridley Scott, de l'écriture du scénario aux réactions à sa sortie, en 1991.

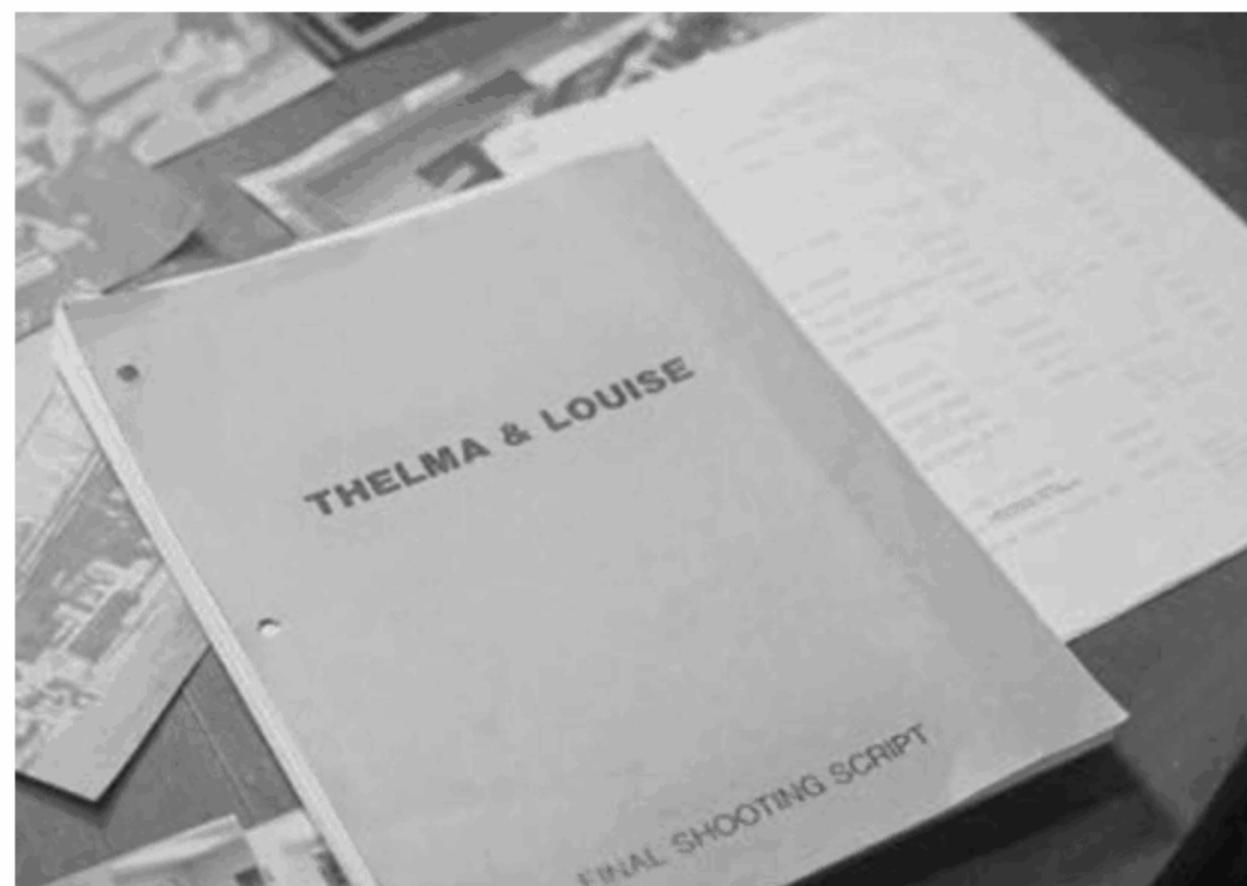
**Thelma et Louise, un western féministe,**  
Arte, vendredi, 23h5

**L**'histoire de Thelma et Louise raconte une quête de liberté à travers les déserts des États-Unis. Mais le film est aussi une épopée cinématographique à contre-courant des codes hollywoodiens. Le documentaire de Leni Mérat et Joséphine Petit raconte l'aventure du film, de l'écriture du scénario aux réactions à sa sortie en 1991. Il croise des entretiens avec les artisans de ce succès, des archives d'interviews et des analyses d'images du film. *Thelma et Louise, un western féministe* rappelle la portée révolutionnaire d'une œuvre culte, premier jalon dans l'histoire de la représentation des femmes au cinéma.

Callie Khouri a 32 ans et un job dans l'industrie du clip vidéo quand elle imagine le scénario, une idée « coup de cœur », dira-t-elle à la suite du succès du film. C'est à l'industrie hollywoodienne de l'époque, dominée par des films testostéronés en quête de chiffres, qu'elle présente ses deux héroïnes rousses. Personne n'est intéressé... excepté la société Pathé et sa productrice Mimi Polk.

#### ODE À LA LIBERTÉ

Le réalisateur Ridley Scott, connu pour ses *Alien*, se laissera finalement séduire par cette ode à la liberté, la rage de vivre et l'amitié pour proposer, en filigrane, une réflexion sur l'Amérique de l'époque. Pour l'histoire, le week-end entre



Un script à contre-courant des codes virilistes américains. CAPAPRESSE

copines tourne à la cavale à travers le pays quand Louise (Susan Sarandon) abat l'homme qui s'apprétabit à violer Thelma (Geena Davis). À bord de leur décapotable vert amande, les deux fugitives prennent le volant de leur propre vie. Avec la scène iconique du camionneur obscène, elles mettent le feu aux poudres et font littéralement exploser le patriarcat. Il s'agit de la prise de conscience politique d'une génération : les deux femmes se découvrent un talent pour renverser l'ordre établi et l'autorité. En voiture, avec alcool, cigarettes et armes, elles renversent les codes masculins du cinéma. L'homme devient le personnage secondaire. Ainsi, Brad Pitt dans le rôle de J. D. est relégué sur la

banquette arrière et réduit à son sex-appeal ahurissant, un premier exemple de « female gaze » en opposition au regard de l'homme sur le corps féminin.

« Pourquoi Thelma et Louise touchent-elles un point sensible ? » titre le *Time Magazine* une semaine après la sortie du film. Loué pour sa modernité ou accusé de misandrie, voire d'apologie de la violence, le film enregistre douze millions d'entrées en quelques semaines. L'écho de cette bombe dans le débat social résonne encore aujourd'hui. Puissant et éclatant, le documentaire remet en lumière un film phénomène toujours d'actualité plus de trente ans plus tard. ■

MARINETTE BARTHE

## PROGRAMME TÉLÉ



**Cassandre, France 3, Samedi, 21h5**

Cassandre (Gwendoline Hamon) sauve un jeune homme blessé de plusieurs coups de couteau. Plus tard, le cadavre d'une jeune fille est repêché avec des marques de strangulation. Très vite, les investigations de Cassandre et de Roche (Alexandre Varga) les entraînent sur la piste du père de l'adolescent (Stephan Guérin-Tillié).



**Les Poupées persanes, France 4, dimanche, 21heures**

En Iran, au début des années 1970, quatre universitaires rêvent à un monde meilleur, différent de la dictature imposée par le Shah. Évidemment, rien ne se passe comme ils l'espéraient. Et ils se retrouvent dans un système encore plus arbitraire, encore plus verrouillé, qui les force à l'exil. La pièce d'Aïda Asgharzadeh, à la fois sensible, et souvent drôle, est une pure merveille.

# Fragments de femmes, éclats de guerre au Moyen-Orient

**TÉLÉVISION** En donnant la parole aux Palestiniennes et aux Israéliennes, Solène Chalvon-Fioriti livre un regard inédit sur le conflit.



**Fragments de guerre, France 5, dimanche, 21h5**

Elles sont Palestiniennes, ou Israéliennes. Elles vivent depuis toujours sous le poids d'un conflit qui façonne leur quotidien. Elles ne sont pas militaires, rarement politiques. Pourtant, la guerre les a rattrapées, marquées, parfois même anéanties, depuis les événements tragiques du 7 octobre 2023. À travers deux voyages parallèles, intimes et bouleversants, les deux documentaires *Fragments de guerre* et

*Femmes du 7 octobre* livrent un regard encore inexploré sur le conflit israélo-palestinien. Les témoignages intimes dévoilent la façon dont le corps des femmes est un terrain de guerre et de violence.

#### UNE AUTRE RÉALITÉ

Les récits de captivité, de résistance ou d'engagement révèlent une autre réalité du conflit. L'une évoque l'accouchement entravé lors d'un contrôle militaire, l'autre l'enfant qu'elle voudrait « remettre dans son ventre » pour la protéger du fracas des bombes. Une activiste assume avoir participé aux massacres du 7 octobre, une ex-otage raconte les violences sexuelles subies en captivité. Et puis, il y a ces deux fillettes, l'une Palestinienne, l'autre Israélienne.

Elles ont à peine 7 ou 8 ans. Chacune grandit sous la menace, chacune est protégée du traumatisme par des adultes qui maillent la peur. Mais aucune n'est dupe. Elles savent. Et elles affrontent la guerre avec un courage désarmant.

La caméra de Solène Chalvon-Fioriti, familiale des zones de guerre et réalisatrice d'*Afghanistan : vivre en pays taliban* (2021), capte ces éclats de vie avec une justesse bouleversante. Le tournage a parfois viré à l'urgence, à l'instar de cette scène de panique où des détonations éclatent en plein entretien. Certaines images sont à la limite du soutenable, et la tension est telle que l'on en ressort pris aux tripes, incapable de détourner le regard. ■

MAMADOU OURY DIALLO

**RETRouvez l'Humanité sur Internet**

**Reportages, analyses, entretiens, chroniques, vidéos, directs...**

**Toute notre actualité à portée de clic.**

- ↗ [www.humanite.fr](http://www.humanite.fr)
- ↗ [facebook.com/humanite.fr](https://facebook.com/humanite.fr)
- ↗ [twitter.com/humanite\\_fr](https://twitter.com/humanite_fr)
- ↗ [linkedin.com/company/lhumanite](https://linkedin.com/company/lhumanite)
- ↗ Compte [@lhumanitefr](https://Instagram.com/lhumanitefr) sur Instagram



## **l'Humanité**

**Fondateur** Jean Jaurès **Directeur** Fabien Gay  
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1957)  
**Capital social** 3 000 000 euros **Siège social** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX  
**Téléphone** 01 49 22 72 72  
**Service aux abonnés** Tél.: 01 55 84 40 30  
E-mail : [relationlecteur@humanite.fr](mailto:relationlecteur@humanite.fr)  
**Vente en kiosques**  
Gestion, réglage et promotion: agence Boconseil.  
Tél. : 09 67 32 09 34.

E-mail : [oborscha@boconseilame.fr](mailto:oborscha@boconseilame.fr)  
**Vente militante** 01 49 22 73 55  
**Publicité** Comédiance. Olivier Valentin, président  
Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)  
Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)  
Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)  
**Directoire**  
Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication; Silvère Magnon, directeur des développements  
**Conseil de surveillance**  
Jean-Louis Frostin, président

**Actionnaires principaux** SAS Fonds d'Humanité, Association des lectrices et des lecteurs de l'Humanité  
**Impression** POP (La Courneuve), SMP (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes), MidiPrint (Gallargues)  
**Numéro ISSN** 0242-6870  
**Dépôt légal** Date de parution  
**Commission paritaire** 1124 C 79615  
**Tirage du 5 mars 2025** 30 646 exemplaires  
Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne - 60% ou 100 % de fibres recyclées - IFDG. Eutrophisation PTot : 0,01 kg/tonne.



**Souscription 2025**

## **Le prix de la vérité**

**JE FAIS UN DON À L'HUMANITÉ EN VERSANT**

NOM / PRÉNOM \_\_\_\_\_ € \_\_\_\_\_

E-MAIL \_\_\_\_\_

TÉL. \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir des informations de la part de l'Humanité

Votre don est à retourner à l'Humanité, souscription, immeuble Calliope, 5, rue Pleyel - 93528 Saint-Denis Cedex.

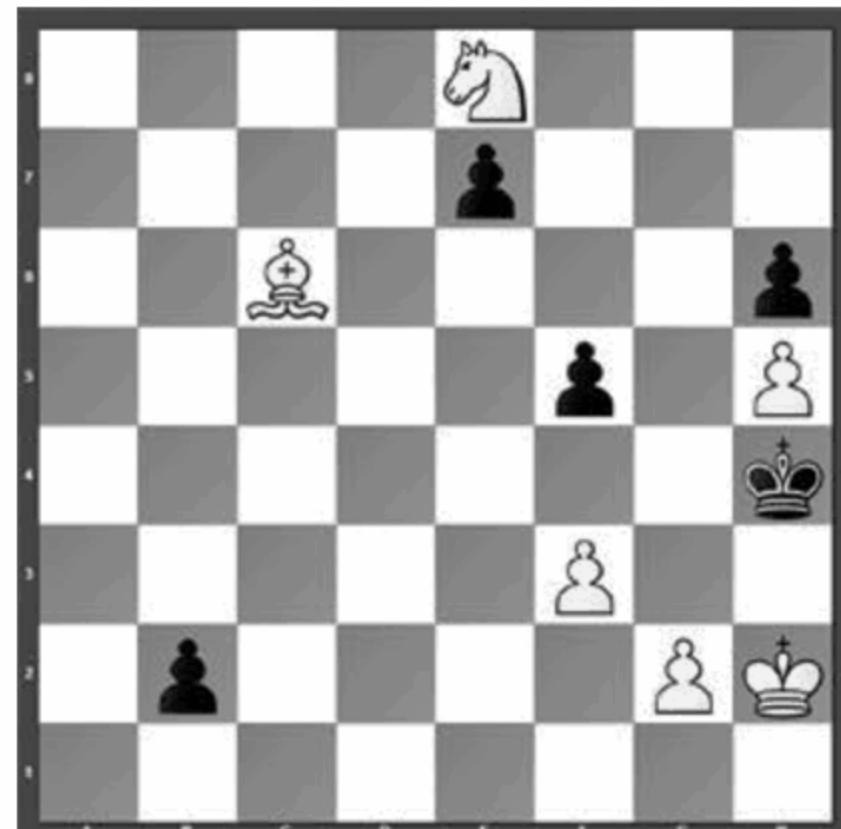
**OU JE FAIS UN DON EN LIGNE !**

**RÉDUCTION**  
VOTRE DON VOUS DONNE DROIT À UNE RÉDUCTION D'IMPÔT DE 66 %, DANS LA limite de 20 % DU REVENU IMPÔSSABLE.  
Par exemple, si je donne 100 €, je récupère 66 €. Si je donne 200 €, je récupère 132 €.  
Si je donne 500 €, je récupère 330 €.

Je fais un don de 1 à 499 € : Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de Presse et Pluralisme Humanité.

Je donne 500 € ou plus : Remplissez ce bulletin et envoyez-le accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'Humanité en partage.

## **LE COIN DU FOU** par Éric Birmingham



Niveau de difficulté : \*facile, \*\*difficile, \*\*\*très difficile

**ETUDE DE M. PLATOV, 1927 \*\*\***  
**Les Blancs jouent et gagnent**

**SOLUTION : 1.Cf6! exf6** (mauvais est : 1...b1D? 2.g3+ Rg5 3.Ch7+ Rxh5 4.Fe8#). Et 2.g3+ Rg5 2.Ce4+! Rf4 ((2...Rxh5?? 3.Fe8+ Rh4 4.g3#); 2...fxe4 3.Fxe4+-) 3.Cc3+-). Sur : 1...Rg5 2.Ce4+! Rf4 ((2...Rxh5?? 3.Fe8+ Rh4 4.g3#); 2...fxe4 3.Fxe4+-) 3.Cc3+-).

**Code des symboles :** ! Très bon coup ■ !! Coup excellent ■ ? Coup faible ■ ?? Très mauvais coup ■?! Coup douteux ■!?! Coup Intéressant ■+- Avantage décisif pour les Blancs ■+- Avantage décisif pour les Noirs ■+ Échec au Roi ■ 1-0 Victoire des Blancs ■ 0-1 Victoire des Noirs ■ 0,5 Partie nulle ■# Mat

# Comment parvenir à l'égalité femmes-hommes au travail?

AGORA

**EMPLOI** Bien qu'elles accèdent au marché du travail dans la même proportion que les hommes, les femmes continuent de subir des inégalités significatives. Mais elles sont de plus en plus aux avant-postes des luttes pour de meilleurs salaires et plus de droits sociaux.

Les femmes gagnent en moyenne 23 % de moins que les hommes, ce n'est pas seulement parce qu'à travail de valeur égale, elles sont moins payées, c'est aussi parce que l'inégalité d'accès au marché du travail, aux emplois de qualité et aux postes de cadre demeure.

**Comment évoluent les inégalités femmes-hommes au travail?**

**Sophie Pochic** Les femmes sont plus diplômées et ont davantage accès aux emplois de cadre. 40 % des cadres sont aujourd'hui des femmes. Cependant, leur diplôme est moins rentabilisé que celui des hommes. Les inégalités de salaire s'accentuent au cours de la carrière. Des secteurs demeurent très ségrégés. L'informatique, le bâtiment ou la métallurgie restent très masculins. Dans les services, les emplois non délocalisables, à bas salaire et à carrière plate sont en croissance et toujours très féminisés.

**Comment évolue le taux d'emploi des femmes?**

**Sophie Pochic** En début de carrière, il est relativement proche de celui des hommes. Il chute à partir du premier enfant et particulièrement avec le troisième enfant.



Manifestation à Paris, le 13 octobre 2023. SABRINA DOLIOZE/DIVERGENCE

**Fanny Gallot** Poser la question du travail des femmes impose de poser celle du travail domestique non rémunéré et plus largement du travail reproductif, c'est-à-dire tous les métiers qui impliquent de s'occuper d'autres personnes notamment et qui se trouvent déqualifiés du fait de la naturalisation des compétences liée à l'assignation des femmes au domestique. Au cœur de la division sexuée du travail, cette naturalisation des compétences explique à la fois le travail gratuit réalisé dans la famille et l'absence de reconnaissance de la qualification de ces métiers. Cela concerne l'industrie également : en 1971, le Conseil national du patronat français (CNP) soutenait que les ouvrières étaient naturellement adaptées aux tâches répétitives et simples. La dextérité et l'habileté étaient considérées comme naturelles alors qu'elles étaient acquises dès l'enfance via des activités comme la couture.

**Myriam Lebkiri** Les métiers du soin et du lien, à bas salaire, déqualifiés et dévalorisés, restent à prédominance féminine. Leur pénibilité n'est pas reconnue. L'absence d'augmentation du salaire minimum hors inflation alimente leur précarité grandissante. Avec les mauvaises conditions de travail, cela conduit à une désertion du secteur qui accroît encore la précarité des femmes, pour qui ces métiers restent incontournables pour accéder à l'emploi. Il n'y a aucune volonté politique de changer la donne.

#### En quoi la question du travail à temps partiel est un enjeu ?

**Fanny Gallot** Dès les années 1970, la question des inégalités salariales a fait l'objet de politiques publiques basées sur le principe qu'« à travail de valeur égale, salaire égal ». Dans un contexte d'essor du néolibéralisme, la mise en place de l'égalité professionnelle s'est heurtée à une organisation professionnelle pensée au masculin et à la mise en place des temps partiels et des contrats à durée déterminée. Ces mesures ont concerné la grande masse des femmes des classes populaires. D'un côté, est apparue la figure de l'« executive woman » susceptible d'accéder à l'égalité en sous-traitant à d'autres femmes le travail domestique et, de l'autre, des salariées à temps partiel.

**Sophie Pochic** Le temps de travail est le premier facteur qui explique l'écart moyen de rémunération de 23 %. Les hommes travaillent à temps plein alors que 30 % des femmes travaillent à temps partiel, en grande partie imposé par l'employeur. L'introduction de la flexibilité s'est faite dans l'intérêt des employeurs, notamment dans le commerce, avec l'adaptation de l'emploi à la présence de la clientèle mais aussi dans les services publics où la création d'emplois à temps partiel visait clairement à faire des économies. La politique d'intégration des enfants handicapés à l'école s'est construite sur des emplois à temps réduit, à 93 % occupés par des femmes – leur salaire mensuel moyen net est de 850 euros. La question de l'égalité professionnelle est un domaine central de l'action publique. En France, l'État délègue aux entreprises la responsabilité de négocier au motif qu'elles discerneraient mieux les mesures les plus adaptées à la réalité locale. En 1983, la loi Roudy a instauré une incitation à négocier et une obligation de mesurer l'égalité professionnelle. En 2001, la loi Génisson a rajouté l'obligation de négocier. La menace en 2012 d'une sanction en cas de non-respect de l'obligation de négocier a conduit à une hausse des accords signés, y compris dans les petites et moyennes entreprises ou des secteurs féminisés. Ces accords se focalisent sur la mixité, l'accès des femmes aux postes de cadre ou l'articulation du travail professionnel et du travail domestique. La question du temps partiel imposé n'est jamais abordée. Les accords véhiculent parfois une vision stéréotypée selon laquelle le temps partiel serait une solution pour résoudre le conflit travail-famille. Pire, la loi de 2014, qui interdit les temps partiels de moins de 24 heures, a fait l'objet d'accords dérogatoires dans certaines branches féminisées autorisant des temps partiels très courts.

**SOPHIE POCHIC**  
Directrice de recherche au CNRS,  
coauteure de *Quantifier l'égalité au travail* (P.U.R.)



**FANNY GALLOT**  
Historienne, autrice de *Mobilisées ! Une histoire féministe des contestations populaires* (Seuil)



**MYRIAM LEBKIRI**  
Secrétaire confédérale de la CGT



«La directive sur la transparence salariale pourrait être un levier pour négocier.»

«La prise en compte du travail domestique non rémunéré est un enjeu pour les retraites.»

«Nous constatons une montée de la syndicalisation dans les secteurs féminisés.»

agenda n'a aucun effet de ruissellement. Les patronnes peuvent être plus attentives au sexe ou à la mixité. Cependant, elles ne s'attaquent pas aux logiques libérales qui pénalisent la majorité des travailleuses.

#### Comment parvenir à l'égalité ?

**Myriam Lebkiri** La transposition de la directive sur la transparence salariale en entreprise suscite beaucoup d'attente. Le gouvernement Borne s'était donné six mois pour la faire et ce n'est toujours pas le cas. La directive impose la prise en compte de l'ensemble des rémunérations pour comparer les salaires des femmes et des hommes. Elle prévoit la transparence des rémunérations à l'embauche et entre deux salariés. Elle inverse la charge de la preuve en cas de recours. Aujourd'hui, c'est à la salariée de démontrer la discrimination. Ce sera dorénavant à l'employeur de prouver son absence. La directive fixe aussi des sanctions dissuasives pour les entreprises qui ne respectent pas l'égalité. Sa mise en œuvre va obliger à mettre la main au porte-monnaie. Aussi, le gouvernement n'envisage qu'une transposition au minimum. L'égalité salariale permettrait d'apporter 6 milliards d'euros de cotisations dans les caisses de retraite.

**Sophie Pochic** Cette directive est plutôt progressiste. La France a l'obligation de la transposer d'ici à 2026. Au-delà de 5 % d'écart de salaire, elle oblige à une concertation sur les méthodes pour parvenir à la valeur égale. Elle remet en cause l'index Pénicaud qui attribue de bonnes notes et que les employeurs utilisent comme outil de communication. Le rapport du Haut Conseil à l'égalité, « Salaires : 5 ans après l'index, toujours pas d'égalité », publié en 2024, montre qu'il comporte plein de biais. Par exemple, les écarts de rémunérations sont systématiquement minorés de 5 points. La directive pourrait être un levier pour négocier ou pour agir en justice. D'où la réticence des organisations patronales et même de l'État. En contexte d'austérité, l'État peut être un mauvais employeur.

#### Le conflit des retraites a-t-il été un tournant dans la prise en compte par les syndicats de l'égalité ?

**Fanny Gallot** Le conflit a montré que la prise en compte du travail domestique non rémunéré est un enjeu de la retraite des femmes. La question d'une

■■■ approche désandrocentrée du travail était très présente. L'histoire du mouvement ouvrier pèse sur l'implantation des femmes dans le syndicalisme. L'idée que les femmes ne devaient pas travailler ou encore l'impossibilité tout un temps pour elles de se syndiquer sans l'aval de leur mari l'ont compliquée. Dans les années 1970, la contestation féministe a cependant des effets sur les syndicats. En 1977, la sixième conférence des femmes salariées de la CGT a posé la question de la domination masculine. La CFDT a cherché à en finir avec un syndicalisme d'hommes en interrogeant, par exemple, la façon dont on intervient en réunion : les interventions des femmes à partir de leur expérience quotidienne de travailleuse ou de mère sont moins valorisées. Pourtant, elles ont permis de montrer que les crises de nerfs des ouvrières n'étaient pas « des trucs de bonnes femmes », mais étaient dues à la pression mentale causée par les mauvaises conditions de travail et le poids du travail domestique. Cela a conduit les organisations syndicales à ne pas s'intéresser qu'à la question des salaires.

**Myriam Lebkiri** Lors de la mobilisation de 2023, les femmes ont été très présentes et à la tête de nombreuses grèves. La précédente mobilisation en 2019 avait déjà été un commencement intéressant avec une visibilité accrue des femmes. Celles-ci se sentent plus légitimes à revendiquer. C'est probablement dû à la place plus importante que l'on parvient à leur faire dans les syndicats. À la CGT, elles représentent presque 50 % des nouvelles adhésions. La CGT ne s'est pas toujours revendiquée féministe. Ce n'est qu'à son 52<sup>e</sup> congrès, en 2019, que cela a été inscrit dans ses statuts. L'élection de Sophie Binet a aussi été un point de bascule. Un autre moment important a été l'adoption de mesures de sécurisation dans l'organisation pour protéger les victimes de violences sexistes et sexuelles. Nous constatons une montée en puissance de la syndicalisation et des luttes dans les secteurs féminisés comme l'aide à domicile ou la petite enfance. Les femmes ont une organisation syndicale sur laquelle s'appuyer. Depuis deux ans, la CGT appelle à la grève féministe le 8 mars. Des femmes y participent, des hommes aussi. On sent une évidence à être mobilisé le 8 mars comme le 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes.

**Sophie Pochic** Les organisations syndicales se sont dotées de politiques de mixité et de parité pour que le monde syndical soit égalitaire. L'élection de Marylise Léon et de Sophie Binet est le résultat de celles visant à soutenir l'implication syndicale. Ce n'est pas sans difficulté. Les femmes responsables sont souvent des cadres issues de secteurs plus syndiqués. L'accès des femmes ouvrières et employées aux responsabilités est plus difficile. Cela nécessite du droit syndical et de la protection contre la répression patronale. Une récente enquête de la Dares montre qu'il y a autant de conflits salariaux dans les secteurs à prédominance féminine que les autres. C'est aussi à relier au fait que les femmes vivent de plus en plus seules (1 ménage sur 4). Leur salaire n'est absolument pas un revenu d'appoint mais celui d'une cheffe de famille. Les conflits débouchent cependant moins car elles font face à des employeurs dont la stratégie repose sur le moindre coût salarial et qui luttent pied à pied contre l'implantation syndicale.

**Myriam Lebkiri** Quand les femmes sont en lutte, le patronat lâche moins car il ne les considère pas comme légitimes à revendiquer en tant que salariées. Pourtant, les femmes luttent pour elles et pour les autres. Dans l'aide à la personne, elles veulent travailler dans de bonnes conditions et assurer une prise en charge de qualité.

**Fanny Gallot** Le fait que les femmes ne soient pas considérées comme légitimes à lutter est ancien et continue de peser sur elles. Ainsi, leur force continue d'être sous-estimée dans la fonction publique entre autres alors même qu'elles ont les moyens de bloquer le pays. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR PIERRE-HENRI LAB

## Une politique de classe

**O**n ne fera croire à personne qu'un homme comme François Bayrou, ancien ministre de l'Education nationale, maire de Pau, président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, et de surcroît parent d'élèves scolarisés au lycée privé confessionnel Notre-Dame de Bétharram, ait pu ne rien connaître des violences répétées et même systématiques commises dans cet établissement privé catholique réputé « rigoureux » et « sévère ». Il est vrai que les externes, souvent issus de la bourgeoisie locale, n'étaient pas logés à la même enseigne que les internes, souvent envoyés là sur fond d'échec scolaire ou de difficultés familiales, et de ce fait beaucoup plus vulnérables. Tout le monde le sait à présent, sauf ceux qui affectent de l'ignorer : sous couvert d'autonomie et de projet d'établissement confessionnel, un grand nombre d'établissements « libres », donc privés, engrangent des financements publics sans avoir de comptes à rendre si ce n'est, et encore, sur les normes techniques de sécurité.

Ce n'est pas pour des raisons religieuses que tant de familles font le sacrifice financier de placer leurs enfants dans ces établissements privés : c'est parce que l'école de la République est en crise. Enseignants non remplacés, classes surchargées, programmes obsolètes, vie culturelle inexiste, insécurité grandissante aux abords et même à l'intérieur des établissements : tout est fait pour détourner les familles

**JEAN-MICHEL GALANO**  
Philosophe

TRIBUNE

**ASSAN LAKEHOU**  
Secrétaire général  
du Mouvement jeunes  
communistes de France  
**SOUMYA BOUROUAH**  
Députée PCF  
de Seine-Saint-Denis

TRIBUNE

de l'école publique, laïque et gratuite. Et tant pis si les enseignants, mal payés et si souvent dénigrés, maintiennent

vaille que vaille un certain niveau d'exigence. Mais le remède s'avère souvent pire que le mal. Plusieurs affaires récentes, à commencer par le scandale du lycée Stanislas, ont mis en lumière, outre des dérives financières graves, des comportements rétrogrades, des discriminations sexistes, des faits d'homophobie, des sanctions humiliantes, pratiques pédagogiques tendant à imposer une histoire officielle, une philosophie officielle, et pour tout dire une pensée unique, sans prise en compte de la diversité des élèves et de la nécessité de les former à l'esprit critique. Et tout cela au nom de la liberté : quel cynisme !

La question n'est pas de rallumer la guerre scolaire. La plupart des enseignants du privé font eux aussi de leur mieux, dans le cadre qui leur est imposé. Mais c'est ce cadrejustement qui leur pose problème. La France se trouve confrontée à de gigantesques défis en matière de formation. L'évolution des sciences et des techniques exige un investissement éducatif sans commune mesure avec ce qu'il est actuellement. Et non que se perpétuent des pratiques inégalitaires, sectaires voire moyenâgeuses comme celles qui viennent, après tant d'autres, de nous être révélées.

Ce qu'il faut reprocher à François Bayrou, au-delà de ses complaisances coupables, c'est d'avoir mené en toute connaissance de cause une politique de classe, mesquine et obsolète. ■

## Soutenons l'éducation à la vie sexuelle !

**A** près que le contenu des cours d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (Evars) a été dévoilé par le ministère de l'Éducation nationale, ses opposants usent de tous les mensonges pour susciter la peur et le rejet des parents. Pourtant, ce programme porte des enjeux majeurs.

Ces derniers jours, la mise en lumière des 112 plaintes pour des faits d'agression sexuelle, de viols et de violences physiques sur des enfants, ayant eu lieu au sein de l'établissement privé Notre-Dame de Bétharram, doit nous interroger sur les failles d'une société qui ne protège pas suffisamment les enfants victimes et ne permet pas de briser l'omerta.

Les violences sexistes et sexuelles concernent l'ensemble de notre société et le procès historique des viols de Mazan nous a permis de comprendre l'ampleur de la culture du viol dont les agresseurs ont le visage de « monsieur Tout-le-monde ».

Aussi, l'école de la République a un rôle essentiel à jouer pour déconstruire les stéréotypes de genre chez les jeunes qui banalisent les violences envers les femmes et entretiennent le patriarcat

même si, soyons honnêtes, l'Evars ne changera pas tout.

Car loin d'être éradiquées, les idées conservatrices et rétrogrades progressent, notamment à travers les vidéos d'influenceurs profondément sexistes qui sévissent en toute impunité. Le dernier rapport du

Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) illustre parfaitement ce recul. Si les femmes sont de plus en plus féministes, les hommes, eux, épousent de plus en plus les thèses masculinistes.

À ce titre, les réactions très fortes de la droite réactionnaire et de l'extrême droite contre la mise en place des séances d'Evars sont significatives. Les propos tenus par certains élus, et appuyés par les commentateurs les plus réacs, sont profondément irresponsables. En refusant toute avancée, et en détournant consciemment le sujet sur la « théorie du genre » ou le « trans-activisme », ils se rendent complices de ces violences. Ils souhaitent amener le débat sur le terrain de l'idéologie, pour pouvoir justifier leur refus.

La lettre des sénateurs « Les Républicains » (LR) à la ministre de l'Éducation en est un bon exemple.

# Prendre la parole pour la démocratie et la solidarité

**D**e lourds nuages noirs s'accumulent sur le monde associatif et sur l'économie sociale et solidaire (ESS) dans sa diversité. Prenant prétexte des restrictions budgétaires, des collectivités publiques, régions, départements, communes ou établissements publics de coopération intercommunale ont pris les devants et supprimé des concours décisifs pour la survie de nombreuses associations, d'entreprises d'utilité sociale, de coopératives relevant toutes de l'ESS.

On a vu la région Pays de la Loire procéder à des coupes drastiques montrant ses choix politiques à l'encontre de la culture ; dans le champ de l'insertion des jeunes elle a rogné plus de 3 millions d'euros pour les missions locales. Le département de l'Hérault en a fait de même pour la culture. Aujourd'hui, c'est la région Auvergne-Rhône-Alpes qui entend supprimer ses concours à la chambre régionale de l'ESS et à des coopératives. Des dispositifs essentiels d'aide aux populations sont en sursis. De partout remonte du terrain des informations sur des baisses (voire des suppressions pures et simples) des subventions départementales ou communales aux associations. Ces mesures contraires,

TEXTE  
COLLECTIF

voire hostiles, à l'ESS révèlent des orientations politiques inquiétantes pour la solidarité et la démocratie. Du mésusage du contrat d'engagement républicain à celui d'une prétenue «*submersion*» migratoire, «*notre pays connaît, comme d'autres en Europe, un phénomène rapide et brutal identifié comme un rétrécissement de l'espace civique*», comme l'écrit dans *le Monde* Pierre Tartakowsky, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme. Les mutuelles se voient toujours plus lourdement taxées, tout en devant assumer de nouveaux engagements du fait des défausses de l'État. Sans considérer leurs engagements solidaires, les mutuelles se voient transformées en collecteurs d'impôt. Elles sont amenées à se substituer dans la solidarité à un État dont le gouvernement par ailleurs manipule l'opinion à leur encontre, et lorgne leurs réserves, souvent imposées par la loi, qui sont l'argent des mutualistes.

Ces décisions socialement et économiquement irresponsables font écho, comme pour les devancer, aux positions du RN. Elles représentent ainsi une lourde menace démocratique, d'autant qu'associations et structures de l'ESS ont la démocratie au cœur de leurs principes. Elles participent activement à la vie citoyenne dans notre pays.

À l'occasion du budget Barnier, l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire a évoqué un vaste «*plan social*» dans l'ensemble du champ et qui pourrait toucher jusqu'à 180 000 emplois. Le budget Bayrou est tout aussi dangereux pour nos associations et structures de l'ESS. Dans l'urgente construction d'alternatives, les militantes et militants engagés pour une ESS fidèle à ses principes de solidarité et de démocratie ne peuvent demeurer silencieux. Il est temps que s'expriment ces engagements principiels de l'ESS, ancrée dans une démarche d'intérêt général complémentaire des services publics, eux aussi maltraités. C'est l'ensemble de la société civile organisée, dont, avec les organisations syndicales, l'ESS constitue l'essentiel, qui se voit menacé. Cette situation nous confronte à trois défis. C'est d'abord celui de l'urgence d'un approfondissement des coopérations entre ESS et collectivités (État et territoires) qui mettent en œuvre les services publics, qu'ils soient nationaux ou locaux. Le deuxième enjeu est celui du renforcement des coopérations et des solidarités internes au sein de l'ESS afin d'éviter que ne se creusent des écarts venant affaiblir

l'ensemble de ses composantes. Enfin, il y a la question de la prise de parole publique et du travail collectif pour peser plus dans le débat public, non dans une défense corporatiste mais dans la mise en évidence des interventions de l'ESS dans les urgentes bifurcations sociales et écologiques et dans la mobilisation démocratique, malgré les coupes dans les financements publics.

## Un budget dangereux pour l'économie sociale et solidaire.

En tant que cosignataires de cet appel à l'initiative de l'institut Polanyi, nous voulons ne pas demeurer silencieux et manifester notre disponibilité pour répondre à ces défis. ■

**Premiers signataires :** Youssef Achour, Jean-Claude Boual, David Cluzeau, Patricia Coler, Michelle Demessine, Danielle Desguées, Thierry Guillois, Michel Jézéquel, Olivier Leberquier, Pascal Lefebvre, François Longérinas, Gustave Massiah, Nathalie Mayance, Jean-Philippe Milesy, Patricia Néau, Christian Oyarbide, Gilles Rouby, Jérôme Saddier, Jean Sammut, Sophie Vally, Patrick Vassallo, Marie-Christine Vergiat, Martin Bobel, Dominique Joseph, Clémentine Autain, Pierre Ouzoulias, Danielle Simonnet, Antoinette Guhl.  
Retrouvez la liste complète sur [humanite.fr](http://humanite.fr)

En évoquant un «*prosélytisme*» fantasmé, ils refusent de répondre à la question première : comment faire reculer les violences sexistes et sexuelles ?

L'Evars n'est en rien une offensive idéologique. Il s'agit d'un moyen de prévenir des violences et de faire reculer les stéréotypes de genre qui les alimentent. Si ces messieurs considèrent qu'il est plus important de préserver une certaine candeur, libre à eux.

Ce n'est pas chercher à protéger nos enfants que de vouloir conserver l'éducation au consentement dans la sphère familiale, alors que c'est au sein de celle-ci que s'exerce une majeure partie des violences sexuelles.

Éduquer au consentement, c'est protéger les jeunes, filles et garçons. Déconstruire les stéréotypes de genre, c'est mettre un coup d'arrêt à la reproduction des inégalités, qui participent et entretiennent ces violences.

Nous soutenons l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle pour ce qu'elle est vraiment. Non, il n'est pas question d'apprendre de quelconques pratiques sexuelles à nos enfants mais de parler d'égalité entre les sexes, de respect de son corps et de celui d'autrui, de consentement.

Dans ce contexte, l'annonce des programmes est une avancée importante. Il s'agit maintenant d'y mettre les moyens et de soutenir les enseignants qui assureront ces heures contre les vagues réactionnaires violentes qui déferlent. À l'approche du 8 mars, les Jeunes communistes ont lancé une grande enquête pour faire état de la réalité de ces séances au sein des lycées. ■



# MANON GARCIA

## «La société attend des femmes la soumission»

**FÉMINISME** Dans *Vivre avec les hommes*, son nouveau livre, la philosophe raconte le procès Pelicot, qu'elle a suivi à Avignon. Profondément marquée, elle se demande aujourd'hui si les hommes sont prêts à aimer les femmes.

**P**rofesseure de philosophie morale et politique à l'université libre de Berlin, Manon Garcia vient de publier *Vivre avec les hommes. Réflexions sur le procès Pelicot* (Flammarion), après avoir écrit sur les notions de consentement et de soumission. À la cour criminelle du Vaucluse, elle a découvert des accusés incapables d'introspection, sûrs de leur «*droit au sexe*», et les limites du procès pénal face aux violences sexuelles.

**Comment allez-vous, trois mois après l'issue du procès ?**  
Paradoxalement, ça va mieux. Je crois qu'avoir écrit ce livre m'a protégée, car j'ai essayé par la pensée de transformer quelque chose d'horrible en point de départ pour penser le changement. Travailler sur cette analyse m'a aidée : je redors, alors que je ne dormais plus très bien pendant le procès, ni dans le temps qui a suivi. Mais cette affaire a eu un gros impact sur mon optimisme. Son ampleur, le fait que Dominique Pelicot ait pu trouver autant d'hommes dans un rayon géographique si petit, le peu d'intérêt de beaucoup d'hommes pour le procès... Cela m'a vraiment accablée. Je me suis dit que même le procès pénal ne marche pas pour la prise de conscience des hommes.

**Pourquoi avoir choisi une écriture plus intime, plus personnelle que philosophique pour ce livre, contrairement aux précédents ?**

C'est important de replacer cette démarche dans une histoire de la philosophie féministe, où on a beaucoup réfléchi sur la possibilité ou non de décrire les violences sexuelles en troisième personne. Comment atteindre la vérité si on se met dans une position d'extériorité ? Il m'est apparu de manière très flagrante que si je traitais ce procès en universitaire, si je ne disais pas ce que cela faisait d'être une femme au moment de ce procès, d'être une femme qui va à ce procès, j'en raterais la vérité. En ne passant pas par la première personne, j'aurais paradoxalement perdu en objectivité. Cette première personne,

j'ai essayé de ne pas la rendre non plus trop personnelle, mais de laisser de la place pour qu'elle soit généralisable.

**La notion de consentement a irrigué tout le procès, de la question posée par le président de la cour à la défense des accusés. Mais ce concept est encore compris de façon trouble. Vous tentez une explication de cette confusion en pointant deux approches très différentes de ce terme dans le Code civil et le Code pénal. Pouvez-vous nous l'expliquer ?**  
On entend souvent, à propos du consentement : « On va devoir signer des contrats pour pouvoir s'envoyer en l'air. » Or, c'est uniquement en droit civil que le consentement a à voir avec le contrat. Quand on parle de consentement en droit pénal, on s'intéresse à quelque chose qui nous permet de déterminer s'il y a eu crime ou non. Pour une série de crimes, dont le viol, on peut dire qu'il n'y a pas crime s'il y a consentement. Et inversement, s'il n'y a pas consentement, il y a crime. Un autre exemple, c'est l'enlèvement. Tout le monde comprend très bien que dire : « Vous ne pouvez pas être kidnappé avec votre consentement » ne signifie pas qu'il va falloir signer des contrats pour ne pas être accusé de kidnapping !

En droit pénal, donc, le consentement n'a rien à voir avec le contrat. Il a à voir avec la reconnaissance d'un élément matériel d'un crime. Pour cela, il faut le non-consentement de la victime. C'est ce qui est assez mal compris parfois dans les débats contemporains sur la loi sur le viol. Quand le législateur définit le viol comme un acte de pénétration, une fellation ou un cunnilingus par contrainte, menace, violence ou surprise, il définit précisément comment on peut obtenir du non-consentement ; mais, du point de vue de l'auteur, de celui qui fait quelque chose sans le consentement, parce qu'on ne peut pas définir un crime par ce que fait la victime. C'est inconstitutionnel de définir un crime autrement que par les actions du criminel.

**Vous n'étiez pas favorable à l'inscription du non-consentement dans la loi, que pensez-vous du texte de Marie-Charlotte Garin et Véronique Riotton sur une nouvelle définition du viol, dont la proposition arrive prochainement à l'Assemblée ?**

On a parlé de deux choses radicalement différentes. Initialement, la proposition des féministes et de certaines

députées était de supprimer la définition actuelle du viol et de la remplacer par une définition par le non-consentement. C'est la définition que propose le FBI « *Rape is unconsented sex* » (« le viol est un rapport sexuel non consenti » – NDLR), où il n'est pas question de contrainte, menace, violence, surprise. Nous sommes plusieurs personnes à nous être exprimées contre cette idée. La nouvelle proposition est de rajouter le non-consentement à la contrainte, menace, violence ou surprise. C'est complètement différent. Mais je pense que cela n'a pas tellement d'intérêt. Cela ne va pas changer quoi que ce soit à la situation, à part donner bonne conscience à des gens qui vont se dire : « On a fait quelque chose contre les violences sexuelles. » En fait, ce dont on a besoin est beaucoup plus difficile à obtenir : c'est de l'argent. On a besoin de plus de juges, de policiers bien formés, ainsi que d'un changement social qui transforme les mentalités. Nous avons vu au « procès Mazan » des choses inacceptables qui viennent du système judiciaire lui-même : la façon dont certains avocats pensent les violences sexuelles, par exemple. Ce qui est arrivé à Gisèle Pelicot est déjà défini dans la loi depuis 1857 : c'est le viol par surprise. Clairement, ici, le fait que ce soit interdit n'a pas eu d'incidence sur la commission du crime !

**Vous ne croyez pas à la vertu pédagogique du droit ?**  
Je pense qu'il y a une vertu pédagogique du droit de manière générale. Mais il faut faire extrêmement attention. Dans la *Conversation des sexes* (Flammarion, 2021), j'évoque des recherches qui montrent que cela fonctionne tant que le droit et les intuitions partagées par l'essentiel de la population sont proches. Quand le droit commence à être trop éloigné des intuitions communes des gens, la vertu pédagogique du droit ne marche plus. Dans le cas du viol, c'est extrêmement compliqué parce que l'horreur que les gens ressentent intuitivement à son égard est corrélée à l'impression que le viol est exceptionnel. Quand on commence à dire que le viol est partout, on émousse cette horreur-là. C'est un problème auquel nous devons faire très attention. C'est périlleux de vouloir un changement radical par le droit. Historiquement, par ailleurs, ceux qui ont essayé de changer la société par le droit étaient plutôt des fascistes. En ce moment où le climat est très particulier, où la société est divisée, où l'extrême droite joue de



LIVIA GAVRILESCU

## ENTRETIEN

la radicalité féministe comme d'un épouvantail, il faut faire très attention à rester dans une forme de dialogue avec le monde.

**Il y a un problème de financement de la justice en France. Comment l'avez-vous ressenti dans ce procès ?**

Ce que j'ai trouvé intéressant, d'abord, c'est qu'on nous a présenté comme exceptionnelles les circonstances dans lesquelles

le policier s'est occupé du cas Pelicot : on l'a laissé travailler tout seul pendant plusieurs mois. En réfléchissant, je me dis qu'on n'aurait pas dû le laisser seul face à cet enfer. D'autre part, ce devrait être normal qu'il puisse être déchargé des autres enquêtes dont il s'occupe, pour une affaire d'une telle ampleur. La juge d'instruction a raconté qu'elle avait 90 dossiers sur son bureau, en plus de l'affaire Pelicot. Si, finalement, elle a pu obtenir une dérogation, comment fait-elle en temps normal avec 90 dossiers ? J'ai parlé à une gardienne de la paix qui avait travaillé dans des unités VSS (violences sexistes et sexuelles). Elle avait quitté l'unité car, toutes les nuits, elle se demandait si elle devait prioriser uninceste ou des viols en réunion. C'est quoi le

**« Ce dont on a besoin est bien plus difficile à obtenir qu'une loi : c'est de l'argent. »**

plus grave ? C'est quoi le plus urgent ? Elle était en permanence face à un manque de moyens, c'est vraiment vertigineux. Est-on prêt à mettre les moyens pour les VSS ? Le problème de ces violences, c'est leur ampleur. Il faudrait y consacrer la moitié du budget de la justice. C'est d'ailleurs, à mon sens, l'argument le plus convaincant des gens qui sont contre la prison. Je me souviens d'une interview où la sociologue Gwenola Ricordeau expliquait qu'il y avait 70 000 personnes incarcérées aujourd'hui en France. On considère qu'il y a en moyenne 50 000 viols par an, qui ne sont pas principalement commis par des multirécidivistes. Si tous les violeurs étaient incarcérés, il faudrait presque doubler la population carcérale chaque année. Soit construire une prison par semaine. Est-ce qu'on est prêt à construire une prison par département, par an, pour y mettre tous les hommes ?

**Deux aspects de la soumission ont été mis en lumière dans ce procès : celle des femmes proches des accusés et l'ampleur de la soumission chimique dans nos foyers...**

J'ai trouvé qu'on faisait un mauvais procès aux « femmes de ». Premièrement, il faut imaginer ce qu'est le procès pénal et le risque de la prison. La plupart d'entre nous iraient défendre la personne avec qui on vit, avec qui on a des enfants, si elle se retrouvait accusée. Il y a probablement un fossé entre ce que ces femmes-là ont pu dire au procès et ce qu'elles pensent. D'ailleurs, c'est bien pour ça qu'elles ne prêtent pas serment. Le droit pense que, de toute façon, quand on vit avec quelqu'un, on ne dira pas toute la vérité. J'ai retrouvé dans cette condamnation assez unanime de ces femmes, la tentation de penser que leur soumission est de leur faute. C'est passer à côté du fait que la société tout entière et les hommes en particulier attendent et demandent cette soumission des femmes. C'est intéressant de mettre cela en miroir avec l'utilisation de la soumission chimique dans la trajectoire biographique des Pelicot. Dominique Pelicot se met à recourir à la soumission chimique au moment où sa femme cesse de faire ce qu'il veut, c'est-à-dire au moment où elle l'*« abandonne »* longtemps pour s'occuper des petits-enfants, et où elle refuse certaines pratiques sexuelles. Pas avant. On croit toujours que ce sont les femmes qui choisissent de se soumettre ou non. En fait, les hommes sont convaincus qu'ils ont le droit à cette soumission et ils sont prêts à l'exiger de plein de façons. Les hommes veulent que la soumission des femmes apparaisse comme un choix. Mais si elles ne font pas ce choix, ils trouvent d'autres moyens. La violence domestique est une façon d'obtenir la soumission féminine. Et, maintenant, on en met au jour une deuxième qui est la soumission chimique. Ce n'est pas que les femmes sont complices du patriarcat, c'est qu'elles n'ont pas d'autre choix. Quand on fait un calcul coût/bénéfice, on voit bien qu'il vaut mieux pouvoir calculer l'ampleur de sa soumission que se faire mettre du Témesta dans son thé tous les soirs.

**Peut-on encore croire en l'amour hétérosexuel ?**

Je crois à l'amour hétérosexuel, mais il faut que les hommes bossent maintenant. Ce sont eux qui doivent réfléchir à ce qu'est l'amour hétérosexuel pour eux. Ont-ils vraiment envie d'aimer des femmes ? Cela paraît délirant de dire ça, mais quand on commence à regarder la façon dont ils se traitent les uns les autres par rapport à la façon dont ils nous traitent, nous, je pense qu'ils ne sont toujours pas tellement prêts à nous voir comme des êtres humains.

**Pensez-vous que le regain des discours virilstes à l'échelle mondiale soit en fait une réaction à l'implantation massive ces dernières années des pensées féministes progressistes ?**

C'est compliqué. Quand on parle de réaction, on nourrit un discours qui attribue aux féministes la responsabilité de la montée de l'extrême droite. Les féministes feraient mieux de se taire, de rester à la maison, et il n'y aurait pas de problème d'extrême droite... En réalité, ce n'est pas tant une réaction qu'une clarification. La montée du féminisme et d'un discours égalitaire sur la question raciale oblige les gens à mettre cartes sur table. Je ne pense pas que les hommes soient devenus plus « masculins » qu'ils ne l'étaient. Je pense simplement qu'ils assument. La montée des discours féministes oblige des hommes à être explicites sur le fait qu'ils y sont opposés.

Je suis très inquiète du fossé qui se creuse dans les jeunes générations. Je pense qu'il y a vraiment une espèce de nouveau discours autour de la testostérone, aller à la salle de sport, regarder du porno, qui est celui de l'influenceur Tibo InShape... Ce discours a des points communs avec le culte du corps fasciste. Je me suis replongée dans beaucoup d'analyses des années 1920. Il y a un lien entre la Grèce antique, les SA, Leni Riefenstahl et Tibo InShape, qui est très inquiétant. Ce que l'on voit, c'est un renouveau du fascisme, pas une réaction au féminisme. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR KAREN JANSELME

**LE BLOC-NOTES DE  
JEAN-EMMANUEL  
DUCOIN**


## Involution(s)

**REPÈRES** À la double question : comment va le monde et où va-t-il ? une phrase de Milan Kundera a subitement tourné en boucle dans notre tête : « *Le degré de vitesse est proportionnel à l'intensité de l'oubli.* » Et puis une autre : « *Unir l'extrême gravité d'une question à l'extrême légèreté de la forme.* » Seulement voilà, pas trop envie de rire, ces temps-ci. En un peu plus d'un mois, fidèle à ses promesses mortifères, Donald Trump s'emploie donc à brûler méthodiquement tous ses vassaux. Le repli ultraconservateur s'avère d'autant plus douloureux à observer que nous autres, « progressistes », sommes habitués à négliger ou entraînés à dépasser les broutilles pour voir grand, loin et large. Des broutilles ? Vite dit. Tous les repères vacillent, et avec eux s'effritent et s'effondrent sous nos yeux des paradigmes que nous pensions assez immuables depuis la Seconde Guerre mondiale. Façon involution. « *Les résurrections du passé sont fatales*, disait Hugo. En évoquant les fantômes qu'on veut, on réveille celui qu'on ne veut pas. » La date du 28 février 2025, par exemple, sera désormais un moment charnière de notre histoire contemporaine, le jour où un président américain a tiré le rideau. Le jour aussi où Vladimir Poutine enregistra un remarquable succès dans sa guerre contre l'Ukraine, sans tirer un seul coup de feu, sans avoir même à prononcer un mot. Ce succès, Donald Trump le lui a offert dans le bureau Ovale de la Maison-Blanche, à Washington, en humiliant le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, tout en s'adressant au reste des humains par un message clair : tout change maintenant !

**MANIPULATION** Cette semaine, le philosophe hongkongais Jianwei Xun expliquait dans *le Figaro* : « *Nous vivons l'avènement d'une hypocratie : Trump et Musk modèlent notre perception de la réalité.* » Et précisait : « *Ce que nous observons à Washington dépasse la simple transformation politique traditionnelle. Un basculement fondamental s'est opéré. Le pouvoir procède désormais par la manipulation directe de la conscience collective.*

**Washington et l'Occident réactionnaire...** *L'administration Trump n'a pas seulement maîtrisé la propagande ; elle a perfectionné un système où la réalité elle-même devient négociable par des algorithmes.* » Concernant Trump et son slogan « *l'Amérique est de retour* », Jianwei Xun est d'ailleurs formel : « *Il ne se contente pas de faire de la rhétorique, (...) il modifie la manière dont la réalité est ressentie. Son génie réside dans le fait que chaque récit, aussi extravagant soit-il, génère lui-même les conditions qui le rendent évident pour ceux qui en sont captifs.* » En somme, cette nouvelle forme de pouvoir reposera sur une sorte d'*« hallucination consentie »*. Et Jianwei Xun nous prévient : « *Plus les individus s'investissent dans ces réalités alternatives, plus elles deviennent tangibles.* »

**CAMPS** Bref, tout est cul par-dessus tête, d'autant que l'analyse politique conventionnelle peine à appréhender le phénomène. Depuis le nouveau tour pris par la diplomatie des États-Unis, qui souhaite négocier directement avec Moscou une issue à la guerre en Ukraine aux conditions édictées par la Russie (jusqu'à voter ensemble à l'ONU), un différend fondamental ne cesse de grandir entre Washington et l'Europe. Comment tirer les leçons de la nouvelle donne transatlantique, martelée par le vice-président J. D. Vance lors de son discours surréaliste à Munich, le 14 février, qui n'était qu'une mise en bouche aux conséquences hélas prévisibles. Résumons : il y a désormais deux Occident, divisés non pas tant en termes géographiques – l'Europe contre les États-Unis – qu'en termes idéologiques. À l'Ouest dit « libéral » s'oppose dorénavant un Occident réactionnaire. Les forces des deux camps sont en effet présentes sur les deux continents. À un détail près : les idées illibérales, partout, ont du vent dans leurs voiles... ■

# Dites-nous tout!

**filrouge@humanite.fr** ou par courrier à *l'Humanité*,  
5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis Cedex

### Refleurir le monde

André Jehl

Bayeux (Calvados)

La peur ridicule d'une humanité colorée peut engendrer une monotonie grise, une bouillie insipide et indigeste. La peur ridicule d'une humanité riche de ses différences fait dire à Antoine de Saint-Exupéry : « *Si je diffère de toi, loin de te lésier, je t'augmente.* » Sans variété ni fantaisie de par le monde, impossible de déguster une pizza, des nems ou un couscous... impossible de vibrer au rythme d'une samba carioca ou d'un haka All Blacks... impossible d'entendre Palestiniens et Israéliens interpréter ensemble Mozart ou Wagner sous la direction de Daniel Barenboïm... d'entonner en chœur « *nkosi sikelel'Africa* », le si bel hymne de la nation arc-en-ciel de Nelson Mandela. La peur nécessaire de la médiocrité, de la grisaille, de la peste brune nous impose de faire refleurir d'urgence notre environnement social et politique. ■

### COURRIER

n'y ait pas plus tard une guerre. Avec la peau de nos enfants... En conclusion, en tant que citoyen, grand-père par ailleurs, mais aussi frère d'un appelé lors de la guerre d'Algérie et « détruit » par celle-ci, la « prestation» deces « journalistes » de complaisance m'a consterné. ■

### Une démocratie aléatoire

Jacques Mazet

Par Internet

S'il s'agit de faire de la démocratie, le scrutin à la proportionnelle est largement préférable au scrutin à la majorité. Dans *l'Humanité* du 21 janvier, Cédric Villani en fait une excellente démonstration dans sa chronique. Le scrutin à la majorité ne peut que satisfaire des élus avides de pouvoir autoritaire. En ce sens, la Constitution de notre Ve République n'est pas démocratique. Ma réflexion sur la démocratie, mot qui signifie le pouvoir « pour tous », m'amène à penser qu'aucune politique capitaliste ne peut être démocratique puisque le capital est un mot qui signifie « rassembler au même endroit ». Dans un régime capitaliste, les richesses sont bien concentrées dans les mêmes mains. En fait, la démocratie a une connotation centrifuge alors que le capitalisme à une connotation centripète, l'opposé. À ce sujet, assimiler les pays à régime capitaliste à des pays démocratiques tient de l'ineptie. Pour revenir à un scrutin qui serait démocratique, c'est-à-dire qui ne permettrait pas de prise de pouvoir personnelle, ou d'un petit groupe de personnes, il me semble qu'il faudrait réfléchir au-delà même du scrutin à la proportionnelle qui ne donne pas une garantie contre les prises de pouvoir personnelles. Alors quelles propositions ? Ce qui me paraît possible existe déjà dans le fonctionnement des tribunaux, c'est-à-dire : tirage au sort parmi les électeurs des personnes qui seront élues. Le tirage au sort se faisant au moins en deux temps, avec un droit de récusation. Aucun électeur ne peut se démettre, sauf pour motifs acceptables. Un tel système, à peaufiner, doit pouvoir être mis en place afin que le peuple soit vraiment souverain. C'est une option à réfléchir dans le cadre d'une nouvelle Constitution. ■

### Le journalisme de guerre

Roger Bacon

Par Internet

Grand moment de radio avec Thierry Breton sur France Inter, dimanche 2 mars. Ce dernier a pu développer son plaidoyer guerrier sans résistance aucune. Au contraire, les deux personnes « journalistes » complaisantes en face de M. Breton ont « relancé » ce dernier sur ses positions du moment. Et ses contradictions majeures n'ont jamais été relevées. Ainsi, pour la principale, celui-ci dit que toute intervention militaire serait exclusivement du domaine de la nation, mais plus loin il précise que, dans des circonstances exceptionnelles, il va de soi qu'on pourrait envisager d'actionner l'article 5 du traité de l'OTAN, qui prévoit en substance



Le 10 mars 1991, un blindé dans les rues de la capitale serbe, au lendemain du rassemblement monstre qui a dégénéré.

**L**e 9 mars 1991, un samedi, un beau soleil printanier brille sur Belgrade mais les chars de l'Armée populaire yougoslave entreront dans la capitale pour réprimer une manifestation de l'opposition. Pour toute une génération, avoir été du « Devetomartovski protest », de la manifestation du 9 mars, a valu brevet d'engagement démocratique.

À l'époque, la République socialiste fédérative de Yougoslavie (RSFY) existe encore sur le papier, même si elle n'est plus qu'une coquille vide, ballottée au gré des intérêts contradictoires des directions au pouvoir dans chacune des Républiques

fédérées, les communistes d'hier achevant leur mue nationaliste. Un peu plus tardivement que les autres, la République fédérative de Serbie vient, elle aussi, en décembre 1990, de connaître ses premières élections pluripartites, mais celles-ci ont été largement dominées par le Parti socialiste de Serbie (SPS), avatar local de l'ancienne Ligue des communistes, elle-même dirigée depuis 1987 par Slobodan Milošević. Ce technocrate ayant fait carrière dans les banques, qui s'est d'abord posé en réformateur libéral, a compris que le nationalisme est la meilleure carte à jouer pour assurer son pouvoir. Le pluriel, de toute façon, doit s'accommoder d'un contrôle sans partage du parti sur les médias.

## HISTOIRE

L'opposition repose alors sur deux piliers: le Parti démocratique (DS), regroupant beaucoup d'intellectuels de gauche, souvent d'anciens « dissidents » marxistes, mais surtout le Mouvement serbe du renouveau (SPO), dirigé par un charismatique journaliste et écrivain, Vuk Drašković, qui, barbe et cheveux ébouriffés flottant au vent, proclame sa volonté de restaurer la monarchie serbe des Karadjordjević. C'est le SPO qui a pris l'initiative d'appeler à une grande manifestation le 9 mars pour la libéralisation des médias. Rétrospectivement, on a parlé d'une manifestation contre Milošević et sa politique de provocations bellicistes, alors que d'inquiétants bruits de bottes se font entendre

en Croatie, mais cela ne figure pas dans l'appel. En revanche, les autorités ont fait savoir, dès le 7 mars, que la manifestation était interdite.

Malgré cela, dès 10 heures du matin, ce samedi 9, une foule énorme se masse place de la République, qui va devenir l'épicentre de tous les rassemblements contre Milošević au cours de la décennie à venir. Des provocateurs commencent immédiatement à faire leur œuvre, justifiant un déploiement massif de la police qui bloque tous les grands axes de la capitale, multipliant les tirs de gaz lacrymogènes. Vuk Drašković lui-même, freiné par les cordons de police, a le plus grand mal à atteindre la place de la République.

### MISE EN SCÈNE POUR UN COUP DE FORCE DE MILOŠEVIĆ

Finalement, il peut tenir un discours enflammé devant une foule considérable – les estimations vont de 40 000 à 150 000 personnes – depuis le balcon du Théâtre national, lançant : « Nous sommes prêts à mourir, marchons sur la télévision ! » et même : « À la charge ! » comme un général sur le champ de bataille. S'ensuit un chaos généralisé et de véritables combats de rue, offrant le prétexte qu'attendait Milošević, qui demande à ce qui reste de la présidence fédérale yougoslave d'autoriser le déploiement de l'armée, elle aussi toujours fédérale. Le soir même, le président serbe s'adresse à la nation en dénonçant « les forces du chaos » menaçant de détruire la Serbie. Au soir du 9 mars, alors que les chars patrouillent dans les rues de Belgrade, on compte deux victimes, un policier de 54 ans et un manifestant de 17 ans.

En réalité, Milošević a besoin de mettre en scène une menace de « coup d'État » pour justifier le pouvoir exorbitant qu'il était en train de s'attribuer, mettant à mal les institutions fédérales. En ce début mars, il cherche à mettre sur la touche le premier ministre Ante Marković, de nationalité croate, mais surtout véritable réformateur ayant essayé de démocratiser la fédération pour la sauver. En Croatie, de premiers incidents armés viennent d'éclater dans la région de Pakrac, et les médias du régime répandent la panique en prétendant que « 80 000 nationalistes croates », armés jusqu'aux dents, se préparent à déferler sur Belgrade en profitant de la « diversion » offerte par la manifestation de l'opposition. On ne parle pas encore, à l'époque, de « fake news », mais l'idée était la même.

Les manifestations reprennent les jours suivants, exigeant notamment la libération des dirigeants de l'opposition arrêtés, mais le 9 mars reste un enjeu disputé de mémoire. Pour Vuk Drašković et ses partisans, c'est le jour où la Serbie aurait « faili » réussir une révolution démocratique qui aurait (peut-être) permis d'éviter une décennie de guerre. Pour beaucoup d'analystes, cette journée des dupes a, au contraire, permis à Milošević de conforter son pouvoir, enterrant tous les espoirs de réforme de la fédération yougoslave. ■

JEAN-ARNAULT DÉRENS

## Zuenuha Cheikh Ali, opération déminage du désert

La jeune femme, qui vit dans les camps de réfugiés sahraouis près de Tindouf, en Algérie, s'est portée volontaire pour repérer et éliminer les quelque 10 millions de mines disséminées le long du « mur des sables » construit par le Maroc. Par « devoir national », mais aussi en raison de son histoire familiale.

Aucerd, camps de réfugiés de la République arabe sahraouie démocratique (Algérie), envoyé spécial.

**U**n masque, un casque, un blouson spécial, qui doit être léger. Zuenuha Cheikh Ali égraine l'équipement de base, fourni par une ONG. Elle raconte en mimant ce qu'est la mission. « Si elles sont en plastique ou en fer, c'est différent. Le détecteur ne doit jamais toucher le sol. On est alerté, soit par un signal visuel ou sonore, soit par vibrations. Puis, on a une sorte d'antenne pour localiser précisément l'engin. Là, j'ai toujours peur. Ensuite, on les rassemble en tas et on les fait exploser. »

Ce dont parle Zuenuha avec un calme olympien a pourtant de quoi effrayer. Ce sont des mines. Antipersonnel ou antichars, 10 millions de mines disséminées dans le sable du désert saharien, tout le long du fameux « mur des sables », qui s'étend sur 2700 km, construit par le Maroc dans les années 1980 pour diviser le peuple sahraoui et empêcher tout retour de celui-ci sur sa terre, le Sahara occidental.

Zuenuha vit dans les camps de réfugiés sahraouis, situés près de la ville de Tindouf, dans le sud-ouest de l'Algérie. Là où elle est née, voici trente-sept ans. Et ses trois enfants également. Quand elle s'est portée volontaire pour les missions de déminage, en 2017, elle attendait le premier. « Cela a été un problème de convaincre ma famille que je devais le faire, mais j'ai réussi », sourit-elle. Elle a débuté la formation, qui dure presque un an. « Cela nécessite un long apprentissage, pour le matériel de sécurité, et pour soi-même. Il y a beaucoup de règles, de vigilance, le danger est partout. Le début est toujours traumatisant, mais on s'adapte, on prend de l'expérience. »

Dans sa melhfa jaune, rose et blanche – le vêtement traditionnel porté par les Sahraouis –, la jeune femme se prend tout à coup à rire. « Une fois, une copine est restée plantée à quatre pattes dans le sable. Elle



Le 12 février, à Aucerd.

appelait : « Venez, venez ! Yen a une ! » Elle ne pouvait plus bouger », pouffe-t-elle, encore amusée par le souvenir qui passerait pour cocasse s'il ne surgissait pas au beau milieu d'une opération de déminage.

### COURAGE ET SOLIDARITÉ

Pour Zuenuha, cet engagement va de soi. « C'est d'abord par devoir national que je l'ai fait, pour participer à nettoyer notre terre. » Pour les Sahraouis, en exil depuis cinquante ans, le sujet est primordial. Son importance se mesure aussi au Smaco, le Sahrawi Mine Action Coordination Office – le Bureau sahraoui de coordination et

d'action contre les mines. C'est ici qu'on inventorie les types de mine – « Il y en a 72, venues de 14 pays différents. La troisième quantité au monde, après le Laos et l'Afghanistan », précise le directeur, Taleb Haidar. C'est ici qu'on forme les volontaires, en lien avec l'ONU et des ONG, et que les équipages partent pour des missions, très dangereuses depuis la reprise du conflit armé contre le Maroc, en 2020, lequel dispose désormais de drones meurtriers. Au moins 127 civils sahraouis, qui habitent dans les territoires libérés, entre le mur et la frontière avec l'Algérie, ont été tués depuis cette date par les engins volants, fournis par Israël et la Turquie.

C'est la raison pour laquelle, pour l'heure, Zuenuha n'est pas retournée en mission de déminage. Celles-ci se font plus rares. Plusieurs ONG, face au danger, ont stoppé les actions, pour protéger la sécurité du personnel. Mais, pour elle, aucune hésitation : « Aujourd'hui, avec la guerre, c'est très dangereux. Mais, dès qu'il y aura une campagne, je serai prête. En 2018, quand je suis partie, j'avais un bébé de quelques mois. Quand je partais, je ne savais pas si j'allais revenir. Malgré ces réticences, ma famille l'a accepté. Je ne leur ai pas laissé le choix ! » s'exclame-t-elle avec un sourire espiègle.

**Depuis 2020, au moins 127 civils sahraouis ont été tués par les drones marocains.**

Si Zuenuha a voulu s'engager de cette façon-là, c'est surtout en raison de son histoire familiale, confie-t-elle, émue. Comme près de 6000 Sahraouis, son père a été victime de ces mines. « C'est pour cela que j'ai choisi cette tâche. Il a été blessé en 1985, lors de la première guerre, et amputé. » Dans les missions auxquelles elle a participé, elle a eu la chance de ne jamais connaître de drame. Pas directement en tout cas. « Il y a des accidents. Un jeune d'une mission avant nous... la mine a explosé... » Zuenuha Cheikh Ali ne finit pas sa phrase. On apprendra, plus tard, que le jeune homme est mort. Elle veut toutefois garder le souvenir de la solidarité, du courage de ses amies et d'elle-même, quand il fallait partir dans la région de Bir Lahlou, après quatre heures de route sur le sol rocailleux du reg saharien. « Je ne sais pas si c'est de la chance ou une coïncidence, mais je n'ai trouvé que des obus et des munitions non explosées. Mes copines, par contre, ont trouvé beaucoup de mines. Elles sont très braves, plus que les hommes ! » ■

BENJAMIN KÖNIG